

Comptabilité 10, 20, 30

Programme d'études de la Saskatchewan 2021

Décembre 2021 - En raison de la nature de l'élaboration des programmes d'études, ce document est révisé régulièrement. Pour le contenu le plus à jour, veuillez consulter le lien suivant : www.progetudes.gov.sk.ca.

Historique des révisions

Ce tableau présente un résumé des révisions apportées au document final depuis sa publication. Le document affiché reflète la version la plus récente.

Date de la version précédente	Date des révisions	Type de révisions

Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres du Comité de référence des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire :

Bill Birns
Prairie Valley School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Ken Dows
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Moïse Gaudet
Conseil des écoles francophones
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Rob Heppner
Saskatoon School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Tara Johns
South East Cornerstone School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Josh LeBlanc
South East Cornerstone School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Vanessa Lewis
Sun West School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Cindy Lowe
Chinook School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Mel Menz
Northern Lights School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Jeremy Murphy
Northwest School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Arnold Neufeld
Saskatoon School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

AnnaLee Parnetta
Christ the Teacher School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan

Derek Barss, Personnel administratif sénior
Fédération des enseignants et enseignantes de la Saskatchewan
(ancien membre – Kevin Schmidt)

Darren Gasper, Surintendant de l'éducation
Ligue des administrateurs, directeurs et surintendants de l'éducation

Jay Wilson, Professeur associé
College of Education
Université de la Saskatchewan

Sara Wheelwright
Saskatchewan Chamber of Commerce
(ancien membre - Tim Schroh)

Gordon Heidel, Directeur exécutif
Regina and District Industry Education Council

Janet Uchacz-Hart, Directrice exécutive
Saskatoon Industry-Education Council

Dean Frey
Saskatchewan Apprenticeship and Trade
Certification Commission

Fran Walley, Doyenne associée
(Academic)
College of Agriculture and Bioresources
Université de la Saskatchewan

Noreen Mahoney, Doyenne adjointe
(Students & Degree Programs)
Edwards School of Business
Université de la Saskatchewan

Barb Gustafson, Coordonnatrice
Learner Pathways
Saskatchewan Polytechnic

Cyril Kesten, Professeur
Université de Regina
(Faculty of Education)

Jo-anne Goodpipe, Chef de département
Department of Indigenous Science, the
Environment and Economic Development
Université des Premières Nations du Canada

Claire St. Cyr-Power
Enseignante en prêt de service
Baccalauréat en éducation
Université de Regina

Le ministère de l'Éducation souhaite remercier les membres du groupe de rédaction :

Amy Bladyko
Regina Catholic School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de
la Saskatchewan

Marni Handwork
Prairie Spirit School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de
la Saskatchewan

Kathy Hendren
Regina Public School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de
la Saskatchewan

Jason Schneider
Saskatoon Public School Division
Fédération des enseignants et enseignantes de
la Saskatchewan

Cathy Lemmerich
CPA, CA, MNP

De plus, le ministère de l'Éducation désire remercier les nombreuses autres personnes, telles que les spécialistes du domaine et de l'industrie, qui ont contribué à l'élaboration de ce programme d'études.

Introduction

Les arts pratiques et appliqués sont un domaine d'études indiqué dans le Tronc commun de la Saskatchewan, qui vise à offrir à tous les élèves de la Saskatchewan une éducation qui leur sera bien utile, quel que soit leur choix après avoir quitté l'école. Par ses différentes composantes et initiatives, le Tronc commun appuie l'atteinte des Buts d'éducation pour la Saskatchewan. Pour des renseignements à jour concernant le Tronc commun, veuillez-vous reporter au *Manuel du registraire à l'intention des administrateurs scolaires* qui se trouve sur le site Web du gouvernement de la Saskatchewan. Pour obtenir de plus amples renseignements en ce qui concerne les différentes composantes et initiatives du Tronc commun, veuillez consulter le site Web du gouvernement de la Saskatchewan pour les documents concernant la politique et les fondements.

Ce programme d'études fournit les résultats d'apprentissage organisés en modules à partir desquels les enseignants/écoles en sélectionnent afin d'atteindre un minimum de 100 heures pour chaque cours. Le programme d'études reflète la recherche actuelle dans ce domaine ainsi que la technologie moderne, et il s'adapte aux changements démographiques au sein de la province.

Tous les élèves vont travailler à atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux. Cependant, quelques élèves auront besoin de soutiens. Un enseignement efficace, y compris l'utilisation de la pédagogie différenciée, viendra soutenir la plupart des élèves à réussir. La pédagogie différenciée renvoie au concept d'apporter des adaptations à l'une des variables suivantes, ou à toutes : l'environnement d'apprentissage, l'enseignement, l'évaluation et les ressources. Les adaptations à ces variables visent à rendre l'apprentissage significatif et approprié dans le but de soutenir la réussite des élèves. **Dans le contexte de la pédagogie différenciée, les résultats d'apprentissage ne changent pas; ce sont les variables qui sont adaptées de façon que les résultats d'apprentissage puissent être atteints. Veuillez consulter le site Web programmes d'études pour plus d'information au sujet de la pédagogie différenciée.**

Description des cours

La *Comptabilité 10* est une introduction au langage des affaires, axée sur le cycle comptable d'une entreprise de services.

La *Comptabilité 20* explore les entreprises de marchandisage et le cycle comptable. La déontologie des affaires et les principes comptables contribuent aux discussions liées à la prise de décisions opérationnelles.

La *Comptabilité 30* introduit le rôle de la comptabilité de gestion et la façon dont les états financiers et les pratiques comptables aident à la prise des décisions.

Les modules du programme d'études *Comptabilité 10, 20, 30* sont recommandés pour les cours d'arts pratiques et appliqués des niveaux intermédiaires et secondaires. Veuillez vous référer à la page 40 pour plus d'informations.

Les caractéristiques uniques des arts pratiques et appliqués

Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués (APA) ont plusieurs caractéristiques uniques à ce domaine d'études. On inclut ces caractéristiques dans tous les programmes d'études des APA afin d'encourager la flexibilité des programmes d'études, de soutenir les partenariats communautaires qui facilitent l'apprentissage au-delà de la salle de classe, et de s'assurer que le programme d'études met l'accent sur la pratique.

Les programmes d'études des APA contiennent tous les cours dans **un seul document**, qu'il s'agisse d'un cours ou d'une série de plusieurs cours. Cette caractéristique permet aux écoles et aux enseignants la souplesse de choisir des modules qui appuient les besoins de leurs élèves ainsi que d'utiliser les installations et l'équipement disponibles. L'ordre et le nombre de résultats d'apprentissage pour un cours peuvent varier entre les écoles pourvu que l'intégrité de la discipline et les 100 heures requises par cours soient maintenues.

Tous les programmes d'études des APA sont conçus à l'aide de **modules**, chacun avec un seul résultat d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Pour aider les enseignants et les écoles à la planification des cours, chaque module est désigné en tant que débutant, intermédiaire ou avancé. Les modules peuvent aussi avoir des modules prérequis. Les modules principaux sont des modules obligatoires qui doivent être couverts dans des cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Certains modules peuvent servir de prérequis pour des études plus avancées. Chaque module fournit un cadre temporel suggéré afin d'aider les enseignants dans la planification de leurs cours. Chaque module peut prendre plus ou moins que le temps suggéré selon des facteurs tels que les connaissances antérieures des élèves.

Une troisième caractéristique unique des programmes d'études de l'APA est l'inclusion d'un **module d'études approfondies** dans chaque cours. Le module d'études approfondies permet aux enseignants de créer leurs propres résultats d'apprentissage et indicateurs pertinents aux objectifs et aux domaines d'intérêt pour le sujet de sorte à répondre aux besoins de leurs élèves. À mesure que les innovations se développent dans les connaissances et la technologie des différents domaines d'études, l'utilisation des modules d'études approfondies est un moyen pour les enseignants de s'assurer que leurs programmes demeurent à jour dans les pratiques de l'industrie.

Les **modules de stage pratique** contenus dans tous les programmes d'études des APA encouragent l'apprentissage personnalisé et le développement de relations communautaires. Les modules de stage pratique sont conçus comme une partie de l'apprentissage d'un cours fondé sur le travail visant à offrir des possibilités de formation hors de l'école pour les personnes ou les petits groupes dans un milieu de travail. La planification et l'évaluation sont gérées par l'enseignant tandis que la possibilité d'apprentissage est fournie par un expert dans la communauté. Les compétences pratiques développées à l'école sont directement transférées à un milieu de travail.

Les **compétences transférables** sont un aspect souhaitable de l'apprentissage tout au long de sa vie. La nature pratique de ces compétences transférables enrichit la vie des élèves dans leur transition dans la vie au-delà de la 12e année. Au Canada, deux taxonomies de compétences transférables ont été produites. Le Conference Board du Canada a élaboré une liste de compétences relatives à l'employabilité et

Développement des ressources humaines Canada a déterminé une série de compétences essentielles. Les élèves seront familiarisés avec ces deux taxonomies grâce à leur apprentissage dans le cours de *Sensibilisation aux carrières 8*.

De plus amples renseignements sur ces caractéristiques du programme d'études sont fournis dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Objectifs et domaines d'intérêt pour *Comptabilité 10, 20, 30*

Les domaines d'intérêt pour *Comptabilité 10, 20, 30* sont :

- le cycle comptable;
- la comptabilité d'une entreprise de services;
- la comptabilité pour une entreprise de marchandisage;
- la comptabilité de gestion;
- les principes comptables;
- la déontologie des affaires et la prise de décisions.

Enseigner *Comptabilité 10, 20, 30*

Les programmes d'études de *Comptabilité 10, 20, 30* sont conçus pour présenter aux élèves le langage des affaires et l'importance d'une bonne tenue de registres. Il est important que les élèves appliquent les connaissances en comptabilité à différents types d'affaires et à différentes formes de propriété. Les élèves développent une conscience de la façon dont les renseignements financiers (p. ex. les documents sources, les formats des documents, la technologie) et les opérations commerciales sont liés au cycle comptable et la façon dont le tout s'applique aux entreprises.

Les perspectives culturelles et les différentes visions du monde au sein d'une communauté ont toutes une incidence sur la façon dont les personnes envisagent et mènent leurs affaires. Les styles de vie et les perspectives des Premières Nations et des Métis, par exemple, devraient être pris en considération au moment d'entamer des conversations liées aux affaires. Les élèves devraient se livrer à des questions captivantes telles que quelle est l'incidence des perspectives culturelles et des différentes visions du monde sur les décisions opérationnelles, ou sur la façon dont une réunion d'affaires est menée? À mesure que les élèves se livrent à des conversations ayant trait à la responsabilité morale et éthique, il est important d'envisager différentes perspectives culturelles et différentes façons de savoir afin d'améliorer la compréhension des élèves de l'économie mondiale.

Les principes de base de la comptabilité s'appliquent aux situations personnelles que ce soit à domicile, à l'école, ou par l'intermédiaire de possibilités de bénévolat ou d'emploi. La comptabilité introduit un vocabulaire des affaires et une capacité de communiquer sur les affaires des points de vue des consommateurs et des détaillants ou des producteurs au sein de la communauté locale. Les responsabilités des employés et des propriétaires des entreprises inspirent une base pour des discussions liées à l'influence des affaires sur l'économie locale, provinciale et mondiale.

Les résultats d'apprentissage du programme d'études liés à la responsabilité des comptables de respecter les principes comptables décrivent un niveau de professionnalisme qui imprègne l'industrie et sont une composante fondamentale pour la compréhension des élèves de *Comptabilité 10, 20, 30*. Les normes communes attestent la confiance des autres en ce qui concerne la bonne tenue des registres par les comptables.

Arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (immersion française) ou de la 6e année à la 12e année (éducation fransaskoise)

De nombreuses possibilités sont offertes aux élèves dans le domaine des arts pratiques et appliqués. Les choix aident les élèves à développer des habiletés personnelles, à acquérir des habiletés d'emploi en tant que débutants ou à poursuivre une formation postsecondaire ainsi que des occasions d'apprentis dans les métiers. Les élèves ont l'occasion d'explorer et de développer des cheminements de carrière.

Chaque programme d'études des arts pratiques et appliqués se compose de modules configurés en cours proposés et de suggestions de modules pour les cours convenables aux niveaux intermédiaire et secondaire. Les programmes d'études des arts pratiques et appliqués sont regroupés en fonction de thèmes en commun. Étant donné que différentes combinaisons de modules peuvent être choisies, les cours auront divers cheminements professionnels ou de carrière vers la formation postsecondaire ou vers les possibilités en milieu de travail. Les élèves et les enseignants, en travaillant ensemble, ont la flexibilité de choisir les modules que les élèves souhaitent étudier.

La conception modulaire offre de la flexibilité et permet la participation de la communauté. La conception permet aux enseignants et aux écoles d'élaborer des offres uniques des arts pratiques et appliqués qui reflètent les intérêts des élèves et les ressources de l'école et de la communauté. Des partenariats avec des organismes, les entreprises et les fournisseurs de services communautaires améliorent les possibilités d'apprentissage dans un contexte communautaire.

Les cours d'arts pratiques et appliqués peuvent être offerts de deux façons au sein d'une école - en tant que cours purs ou cours combinés. Un cours pur au niveau secondaire est un cours où des modules principaux sont enseignés et les modules facultatifs sont sélectionnés du même programme d'études des arts pratiques et appliqués pour un total de 100 heures. Un cours combiné est une configuration de modules recommandée d'un minimum de trois programmes d'études de cours purs des arts pratiques et appliqués pour créer un cours du niveau intermédiaire d'un minimum de 50 heures ou un cours du niveau secondaire d'un total de 100 heures d'enseignement (un crédit). Le document *Les Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* offre des recommandations pour la configuration des cours combinés aux niveaux intermédiaire et secondaire.

Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayant droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La *construction langagière, identitaire et culturelle* (CLIC) est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi un citoyen ou une citoyenne francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale;
- d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;

- d'adopter des habitudes de vie quotidienne en français;
- de prendre sa place dans la communauté francosaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et à l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'approprier des façons de faire et de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté francosaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels francosaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de la citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans la communauté francosaskoise et francophone;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et services communautaires francophones;
- de vivre des expériences signifiantes pour elle ou lui dans la communauté francosaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté francosaskoise.

Principes de l'enseignement et de l'apprentissage du français en immersion

Les principes de base suivants pour le programme d'immersion proviennent de la recherche effectuée en didactique des langues secondes. Cette recherche porte sur l'acquisition d'une deuxième langue, les pratiques pédagogiques efficaces, les expériences d'apprentissage significatives et la façon dont le cerveau fonctionne. Ces principes doivent être pris en compte constamment dans un programme d'immersion française.

Les occasions d'apprendre le français ne doivent en aucun cas être réservées à la classe de langue, mais doivent se trouver au contraire intégrées à tous les autres domaines d'étude obligatoires.

Le langage est un outil qui satisfait le besoin humain de communiquer, de s'exprimer, de véhiculer sa pensée. C'est, en outre, un instrument qui permet l'accès à de nouvelles connaissances.

Les élèves apprennent mieux la langue cible :

quand celle-ci est considérée comme un outil de communication

Dans la vie quotidienne, toute communication a un sens et un but : (se) divertir, (se) documenter, partager une opinion, chercher à résoudre des problèmes ou des conflits. Il doit en être ainsi de la communication effectuée dans le cadre des activités d'apprentissage et d'enseignement qui se déroulent en classe.

quand ils ont de nombreuses occasions de l'utiliser, en particulier en situation d'interaction

Il faut que les élèves aient de nombreuses occasions de s'exprimer à l'oral comme à l'écrit tout au long de la journée, dans divers contextes.

quand ils ont de nombreuses occasions de réfléchir à leur apprentissage

Les activités d'apprentissage doivent viser à faire prendre conscience à l'apprenant des stratégies dont il dispose pour la compréhension et la production en langue seconde : il s'agit de faire acquérir des « savoir-faire » pour habiliter l'apprenant à s'approprier des « savoirs ».

quand ils ont de nombreuses occasions d'utiliser la langue française comme outil de structuration cognitive

Les activités d'apprentissage doivent permettre aux élèves de développer une compétence langagière qui leur permet de s'exprimer en français en même temps qu'ils observent, explorent, résolvent des problèmes, réfléchissent et intègrent à leurs connaissances de nouvelles informations sur les langues et sur le monde qui les entoure.

quand les situations leur permettent de faire appel à leurs connaissances antérieures

Quand les élèves ont l'occasion d'activer leurs connaissances antérieures et de relier leur vécu à la situation d'apprentissage, ils font des liens et ajoutent à leur répertoire de stratégies pour soutenir la compréhension et pour faciliter l'accès à de nouvelles notions.

quand les situations d'apprentissage sont significatives et interactives

Quand les élèves s'engagent dans des expériences significatives, dans lesquelles il y a une intention de communication précise et un contexte de communication authentique, ils s'intéressent à leur apprentissage et ont tendance à faire le transfert de leurs acquis linguistiques à d'autres contextes.

quand il y a de nombreux et fréquents contacts avec le monde francophone et sa diversité linguistique et culturelle

Les contacts avec le monde francophone permettent aux élèves d'utiliser et d'enrichir leur langue seconde dans les situations vivantes, pertinentes et variées.

quand ils sont exposés à d'excellents modèles de langue

Il est primordial que l'école permette aux élèves d'entendre parler la langue française et de la lire le plus souvent possible, et que cette langue leur offre un très bon modèle.

Protocole de collaboration concernant l'éducation de base dans l'Ouest canadien (de la maternelle à la douzième année), Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue seconde – immersion (M-12), 1996, p. x.

Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage : **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée.** Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant de 12e année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

L'apprentissage tout au long de sa vie

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Les aptitudes de base, L'apprentissage permanent, Un style de vie positif)

Les élèves sont curieux, observateurs et réfléchis dans leur imagination, leurs explorations et la construction de leurs savoirs. Ils montrent qu'ils possèdent les connaissances, les aptitudes et les dispositions nécessaires pour apprendre des diverses disciplines qui leur sont enseignées, des expériences culturelles qu'ils vivent et d'autres façons de connaître le monde. De tels modes d'acquisition du savoir encouragent les élèves à apprécier les visions du monde des peuples autochtones et à mieux connaître les autres, à mieux travailler avec eux et à mieux apprendre d'eux. Les élèves sont capables d'entreprendre une enquête et de collaborer aux expériences d'apprentissage qui répondent à leurs besoins et intérêts et à ceux des autres. Par cet engagement, les élèves montrent leur passion de l'apprentissage permanent.

Dans le cadre de l'apprentissage aux cours d'arts pratiques et appliqués, les élèves acquerront un sens positif de l'identité et de l'efficacité par le développement d'habiletés pratiques et de connaissances. De nombreux programmes d'études d'arts pratiques et appliqués sont étroitement liés à des carrières que l'on trouve en Saskatchewan et, par conséquent, ils sont directement liés à l'apprentissage continu, que ce soit dans une carrière professionnelle ou par l'entremise de loisirs et d'intérêts personnels.

Le sens de soi, de sa communauté et de ses racines*

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : La compréhension des autres et les relations avec autrui, La connaissance de soi-même et Le développement spirituel)

Les élèves possèdent un sentiment d'identité positif et comprennent comment il est façonné par les interactions dans leurs environnements naturel et construit. Ils sont capables de développer et de maintenir des relations profondes et d'apprécier les pratiques, les langues et les croyances diverses des Premières Nations de la Saskatchewan et des multiples cultures de notre province. Grâce à ces relations, les élèves montrent leur empathie et une compréhension profonde d'eux-mêmes, des autres et de l'influence de leur place dans le monde sur leur identité. Les élèves s'efforcent de trouver un équilibre entre les différents aspects qui les caractérisent – intellectuel, émotionnel, physique et spirituel – et leur sens de soi, de leurs racines et de leur communauté s'en trouve renforcé.

Pour s'engager dans les arts pratiques et appliqués, les élèves doivent non seulement utiliser les connaissances et les habiletés, mais aussi interagir les uns avec les autres. Dans les cours des arts pratiques et appliqués, les élèves acquièrent des connaissances sur eux-mêmes, les autres et le monde qui les entoure. Ils utilisent leurs nouvelles connaissances et aptitudes pour approfondir leur identité actuelle et future. Les programmes des arts pratiques et appliqués devraient être différents d'une école à l'autre afin de tenir compte de l'ensemble de la communauté. Les projets communautaires peuvent jouer un rôle clé dans les programmes des arts pratiques et appliqués et à rapprocher l'école de la communauté.

Une citoyenneté engagée

(Orientation liée aux Buts de l'éducation suivants : Décisions affectant la carrière et le rôle du consommateur, La place dans la société et L'épanouissement par le changement).

Les élèves montrent de la confiance, du courage et de l'engagement pour amener des changements positifs au bénéfice de tous. Ils contribuent à la viabilité économique, sociale et environnementale des communautés locales et mondiales. Les décisions éclairées qu'ils prennent en matière de consommation, de carrière et de vie viennent soutenir des actions positives qui reconnaissent une relation plus large avec les environnements naturel et construit, et ils en prennent la responsabilité. Avec cette responsabilité, les élèves reconnaissent et respectent les avantages mutuels de la Charte, des Traités et d'autres droits et relations constitutionnels. Par cette reconnaissance, les élèves défendent leurs intérêts et ceux des autres, et agissent pour le bien commun en tant que citoyens engagés.

Des citoyens engagés ont de l'empathie envers ceux qui les entourent et contribuent au bien-être de l'ensemble de la communauté. Les élèves du programme des arts pratiques et appliqués apprennent la façon dont les nouvelles aptitudes et compétences leur permettent d'avoir un effet sur leur vie personnelle aussi bien que sur leur famille et la communauté. Les compétences et les aptitudes acquises dans les cours d'arts pratiques et appliqués construisent un sentiment de confiance qui encourage une participation efficace des élèves dans leur monde.

*Le sens de ses racines, une notion géographique, tente de définir la relation entre l'individu et son environnement et le savoir qui découle de cette relation.

Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies et l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.

La construction des savoirs

(liée à l'Apprentissage essentiel critique (AEC) Créativité et raisonnement critique)

C'est en construisant ses savoirs factuels, conceptuels, procéduraux et métacognitifs que l'on apprend à connaître et comprendre le monde qui nous entoure. Et c'est en réfléchissant et en apprenant en contexte, avec créativité et en faisant preuve de raisonnement critique, dans une variété de situations, indépendamment et avec les autres, que l'on acquiert une compréhension approfondie.

Réfléchir et apprendre en contexte

- Applique les connaissances antérieures, expériences et idées, de soi et des autres, à de nouveaux contextes.
- Analyse les connexions ou les relations entre et parmi les idées, expériences ou objets naturels ou construits.
- Reconnaît qu'un contexte est un tout complexe composé de parties diverses.
- Analyse un contexte donné pour étudier comment les parties s'influencent les unes les autres et le tout qui est formé.
- Explore les normes*, concepts, situations et expériences de plusieurs perspectives, cadres théoriques et visions du monde.

Réfléchir et apprendre avec créativité

- Manifeste de la curiosité et de l'intérêt à l'égard du monde, des expériences nouvelles, du matériel, ainsi que des événements intrigants ou surprenants.
- Fait l'essai d'idées, hypothèses, suppositions éclairées et pensées intuitives.
- Explore des systèmes et des problèmes complexes à l'aide d'une variété d'approches, par exemple modèles, simulations, mouvement, réflexion sur soi-même et enquête.
- Crée ou reprend la conception d'objets, designs, modèles, motifs, relations ou idées, en ajoutant, changeant, enlevant, combinant et séparant leurs éléments.
- Imagine et crée des images ou des métaphores centrales pour des matières ou des idées interdisciplinaires.

Réfléchir et apprendre en faisant appel au raisonnement critique

- Analyse et critique des objets, évènements, expériences, idées, théories, expressions, situations et autres phénomènes.
- Sait faire la différence entre les faits, les opinions, les convictions et les préférences.
- Applique divers critères pour évaluer idées, preuves, arguments, motifs et actions.
- Applique et évalue des stratégies différentes de résolution de problèmes et de prise de décision, et y réagit.
- Analyse les facteurs qui l'influencent et influencent les autres dans la capacité de faire des hypothèses et de penser clairement, de façon juste et en profondeur.

*Les normes peuvent inclure des privilèges non examinés (p. ex. des droits immérités, des prestations, une immunité et des exemptions qui sont associés à la notion d'être « normal »), ce qui contribue à un déséquilibre du pouvoir obtenu par droit de naissance, position sociale ou concession, et offre un contexte particulier.

La construction identitaire et l'interdépendance

(liée aux AEC Développement personnel et social et Initiation à la technologie)

L'identité de l'individu se développe lorsqu'il interagit avec les autres et avec son environnement et apprend des diverses expériences de la vie. Le développement d'un concept de soi positif, la capacité de vivre en harmonie avec autrui et la capacité et l'aptitude de prendre des décisions responsables au sujet du monde naturel et construit soutiennent le concept d'interdépendance. Dans le cadre de cette compétence, l'accent est mis sur la croissance et la réflexion personnelle, le souci des autres et la capacité de contribuer à un avenir durable.

Se comprendre, s'apprécier et prendre soin de soi (sur les plans intellectuel, émotionnel, physique et spirituel)

- Reconnaît que les expériences, normes et antécédents linguistiques et culturels influencent l'identité, et influencent les comportements, valeurs et croyances d'un individu.
- Développe des habiletés et des connaissances, et la confiance, nécessaires pour faire des choix conscients qui contribuent au développement d'un concept de soi positif.
- Analyse l'influence de la société, de la communauté et de la famille (comme les privilèges reconnus et non reconnus) sur le développement de l'identité d'un individu.
- Fait preuve d'autonomie, de maîtrise de soi et de la capacité d'agir avec intégrité.
- Prend des engagements personnels et apprend à défendre ses droits.

Comprendre, apprécier et prendre soin des autres

- Fait preuve d'ouverture d'esprit* et de respect envers tous.
- Apprend à mieux connaître de divers peuples et cultures.
- Reconnaît et respecte le fait que les gens ont des valeurs et des visions du monde qui peuvent ou non s'aligner avec ses propres valeurs et croyances.
- Apprécie la diversité des intérêts et des capacités des individus, qui leur permet de faire des contributions positives à la société.
- Défend les intérêts des autres.

Comprendre et apprécier l'interdépendance et la durabilité environnementales, économiques et sociales

- Examine l'influence des visions du monde sur la façon dont les individus comprennent l'interdépendance dans le monde naturel et le monde construit.
- Évalue la façon dont le développement durable dépend de l'interaction complexe et effective de facteurs économiques, environnementaux et sociaux.
- Analyse la façon dont les comportements, les choix et le raisonnement des individus affectent les choses vivantes et non vivantes, maintenant et à l'avenir.
- Étudie l'incidence potentielle des actions et des contributions individuelles et de groupe sur le développement durable.
- Montre son engagement envers des comportements qui contribuent au bien de la société, de l'environnement et de l'économie, à l'échelle locale, nationale et mondiale.

*L'ouverture d'esprit fait référence à un esprit ouvert aux nouvelles idées, et qui est libre de préjugés et de préjugés, de manière à créer un « espace éthique » entre une idée qui existe déjà et une idée nouvelle. (Ermine) [Traduction]

L'acquisition des littératies

(liée aux AEC Communication, Initiation à l'analyse numérique, Initiation à la technologie et Apprentissage autonome)

Les littératies fournissent de nombreux moyens d'interpréter le monde et d'en exprimer sa compréhension. Être littératié suppose la capacité d'appliquer des stratégies, habiletés et savoirs interreliés pour apprendre et communiquer avec les autres. La communication dans un monde intégré est de plus en plus multimodale. La communication et la construction de sens nécessitent donc la maîtrise de multiples modes de représentation. Chaque domaine d'étude développe une littératie propre à sa discipline (p. ex. la littératie scientifique, économique, physique, en santé, linguistique, numérique, esthétique, technologique, culturelle) et exige la compréhension et l'application de littératies multiples (p. ex. la capacité de comprendre, d'évaluer de façon critique et de communiquer selon des de multiples systèmes de construction de sens) qui permet aux élèves de participer pleinement à un monde en constante évolution.

Construire des savoirs liés à des types multiples de littératies

- Reconnaît l'importance des littératies multiples dans la vie de tous les jours.
- Comprend que les littératies peuvent mettre en jeu des mots, des images, des nombres, des sons, des mouvements et d'autres représentations, et que ceux-ci peuvent avoir des interprétations et des significations différentes.
- Examine les interrelations entre les littératies et le savoir, la culture et les valeurs.
- Évalue les idées et l'information qu'on retrouve dans une variété de sources (p. ex. individus, bases de données, environnement naturel et construit).
- A accès à des technologies appropriées, et les utilise, pour examiner et approfondir des idées dans tous les domaines d'étude.

Explorer et interpréter le monde en utilisant des types multiples de littératies

- Étudie et trouve la logique derrière des idées et des expériences à l'aide d'une variété de stratégies, perspectives, ressources et technologies.
- Choisit et évalue de manière critique des sources et des outils d'information (y compris des sources numériques) en fonction de la tâche spécifique à laquelle ils sont appropriés.
- Utilise des types multiples de littératies pour remettre en question ce qu'il ou elle sait déjà et l'interprétation des notions déjà connues.
- Interprète des données quantitatives et qualitatives (y compris des données recueillies personnellement) se trouvant dans de l'information visuelle, sonore et textuelle réunie à partir de médias divers.
- Utilise des idées et des technologies de façons diverses et qui contribuent au jaillissement de nouvelles idées et perceptions.

Exprimer sa compréhension et communiquer ses idées en utilisant des types multiples de littératies

- Crée, calcule et communique en utilisant une variété de matériel, stratégies et technologies pour exprimer sa compréhension des idées et des expériences.
- Réagit à l'égard des autres en utilisant des types multiples de littératies et de manière responsable et éthique.
- Détermine et utilise des langages, des concepts et des démarches qui sont particuliers à une discipline lors de l'élaboration d'idées et de présentations.
- Communique ses idées, ses expériences et ses informations de façons inclusives, compréhensibles et utiles pour les autres.
- Choisit et utilise des technologies appropriées pour communiquer efficacement et éthiquement la mise à jour des programmes expliquée.

L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

(liée aux AEC Communication, Créativité et raisonnement critique, Développement personnel et social et Apprentissage autonome)

La responsabilité sociale est la capacité des gens à contribuer de manière positive à leur environnement physique, social et culturel. La responsabilité sociale exige que l'individu soit conscient des dons et défis uniques des autres personnes et des communautés, et des possibilités qui en résultent. Elle exige également la participation des autres pour créer un espace éthique* qui suscite le dialogue, répond à des inquiétudes et permet d'atteindre des buts communs.

Utiliser la démarche du raisonnement moral

- Évalue les conséquences possibles des diverses options envisagées sur soi-même, les autres et l'environnement dans une situation donnée.
- Prend en considération les implications de l'action envisagée lorsqu'on l'applique à d'autres situations.
- Applique systématiquement des valeurs† morales fondamentales telles que le « respect de tous ».
- Démontre une approche du raisonnement moral fondée sur les principes.
- Examine comment les valeurs et les principes ont été et continuent d'être utilisés par les individus et les cultures pour guider la conduite et les comportements.

S'impliquer dans le raisonnement et le dialogue communautariens

- Montre l'exemple de l'équilibre entre s'exprimer, écouter et réfléchir.
- S'assure que chaque personne a l'occasion de contribuer.
- Fait preuve de courage pour exprimer des perspectives différentes de manière constructive.
- Se sert de stratégies de recherche de consensus pour atteindre une compréhension commune.
- Est sensible à la diversité et aux différentes manières de participer, et les respecte.

Prendre l'initiative de l'action sociale

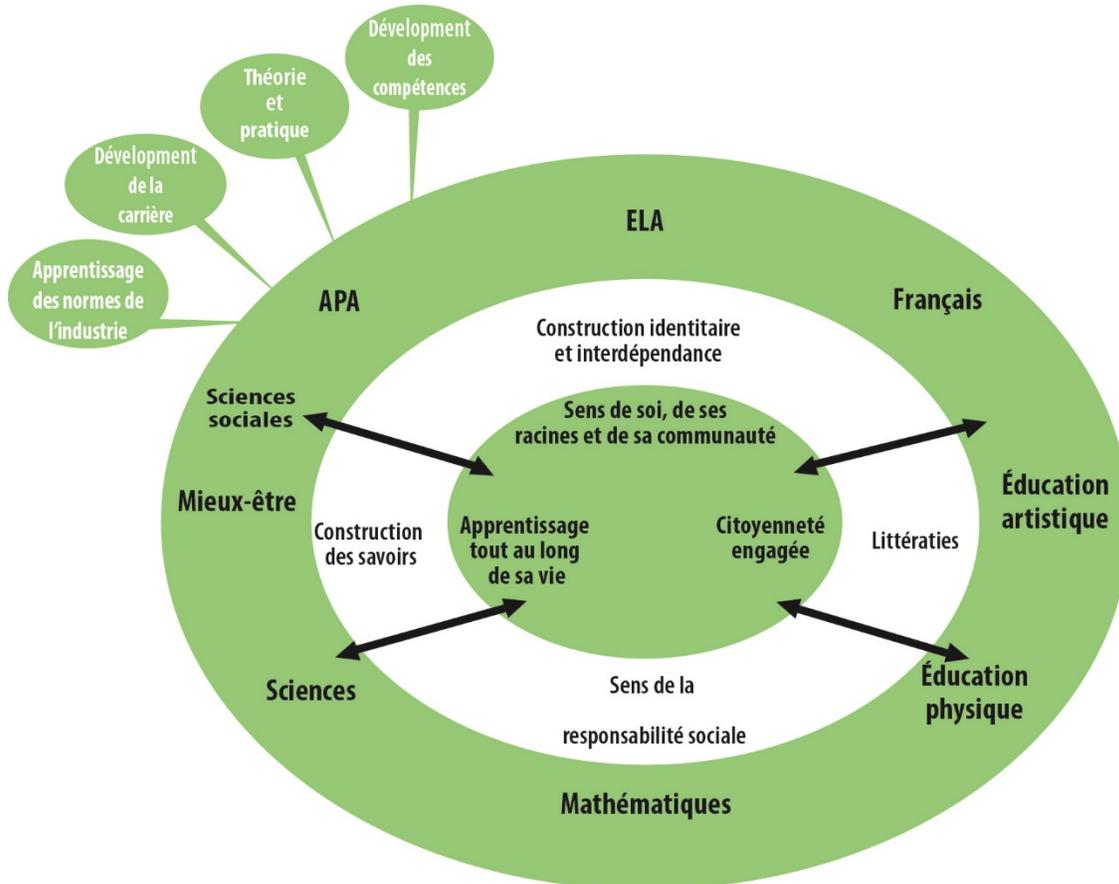
- Fait preuve de respect et d'engagement en matière de droits de la personne, de droits issus des traités et de durabilité de l'environnement.
- Contribue à l'harmonie et la résolution de conflits dans sa classe, son école, sa famille et sa communauté.
- Apporte son soutien de manière à respecter les besoins, l'identité, la culture, la dignité et les capacités de toutes les personnes.
- Soutient les individus en faisant des contributions en vue d'atteindre un but.
- Agit de manière responsable pour lutter contre la perception d'injustice ou d'inégalités envers soi-même ou les autres.

*Un espace éthique existe entre deux visions du monde séparées. Dans cet espace, nous « pouvons comprendre le système de savoirs l'un de l'autre » (Ermine, 2006) [Traduction]. Pour plus d'information, veuillez consulter les ouvrages de Willie Ermine sur l'espace éthique.

**La valeur morale la plus fondamentale qui sous-tend le développement de L'apprentissage essentiel commun Développement personnel et social est celle du respect de la personne. Pour de plus amples informations sur les valeurs morales, veuillez vous référer à L'Introduction aux apprentissages essentiels communs, Manuel de l'enseignant (1988, pp. 42-29). Veuillez aussi consulter *Renewed Objectives for the CELs of Critical and Creative Thinking and Personal and Social Development* (2008, en anglais seulement).

Finalité et buts

La finalité du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (6e – 12e au CEF) est de préparer les élèves à la vie active et à participer en tant que membres de la famille, de la communauté, en tant que citoyens, consommateurs et producteurs dans la société canadienne.



Les buts de l'apprentissage sont des énoncés généraux indiquant ce que les élèves devraient savoir et devraient être en mesure de faire une fois l'apprentissage dans un domaine d'études particulier terminé à la fin de la 12e année. Les buts du programme des arts pratiques et appliqués de la 7e à la 12e année (6e à la 12e au CEF) sont les suivants :

- **La théorie et la pratique** – Les élèves doivent être engagés dans un équilibre de la théorie et de la pratique pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- **Le développement de la carrière** – Les élèves doivent avoir des possibilités de sensibilisation aux carrières, de l'exploration et de l'expérience des carrières.
- **L'apprentissage des normes de l'industrie** – Les élèves doivent acquérir un apprentissage des normes de l'industrie pour les aider à accéder à l'éducation, à la formation et à l'emploi postsecondaires.
- **Le développement des compétences** – Les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires pour entrer dans le monde du travail, y rester et y progresser.

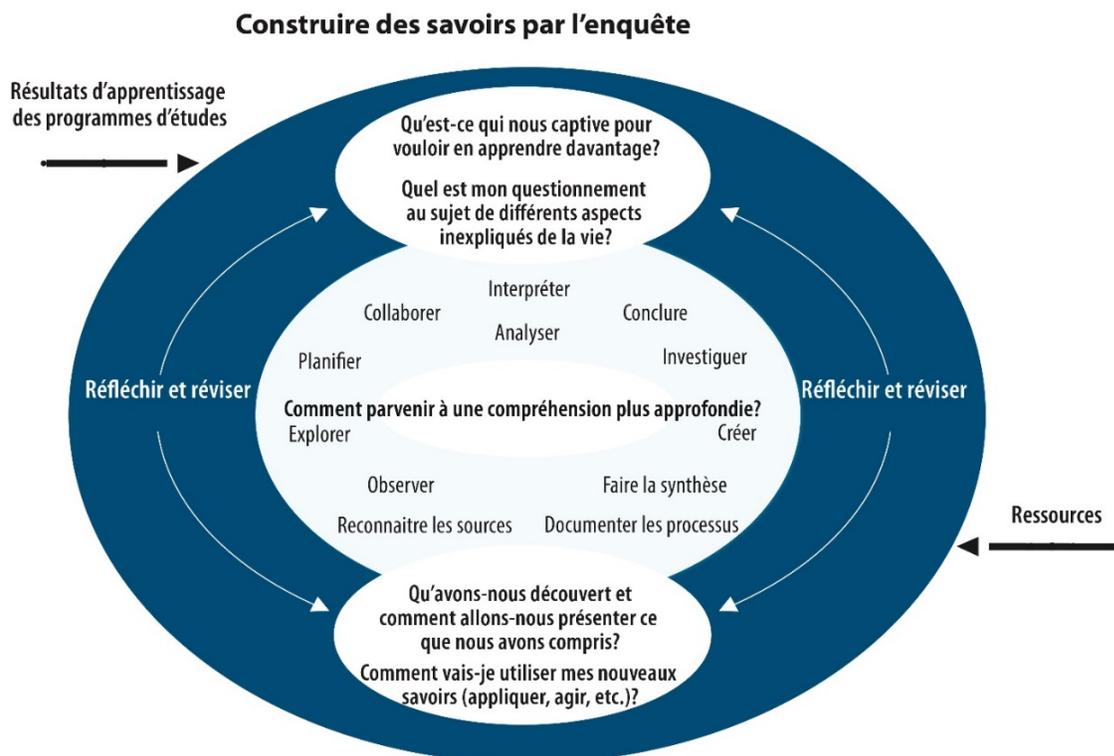
Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève pour donner du sens au monde qui l'entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

« Mon enseignant (notre aîné) aimait bien que je pose des questions; ça lui faisait voir que je comprenais ce qu'il voulait m'apprendre. Il expliquait tout en détail, la signification et la raison d'être. Et il ne faisait pas qu'en parler, il montrait aussi! La communication, le raisonnement critique et la créativité étaient importants. » Citation d'Albert Scott – [traduction]

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



Dans le programme des arts pratiques et appliqués, l'enquête englobe la création de solutions aux défis grâce à l'application pratique des connaissances et des compétences. Cela comprend les processus pour obtenir ce que l'on connaît pour découvrir ce qui est inconnu. Lorsque l'enseignant montre aux élèves la façon de régler un défi et ensuite attribue des défis supplémentaires ou semblables, l'élève ne construit pas de nouvelles connaissances au moyen de la mise en œuvre; plutôt, il ne fait que pratiquer. Les deux sont des éléments nécessaires de l'acquisition de compétences dans le programme des arts pratiques et appliqués, mais il ne faut pas les confondre. Si le moyen de se rendre à la fin de la situation a déjà été déterminé, il ne s'agit plus de régler les problèmes. L'élève doit également comprendre cette différence.

Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que *planifier, recueillir, traiter, créer, partager* et *évaluer*, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, des problèmes ou des défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maitresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

Des questions efficaces dans le cadre des arts pratiques et appliqués sont essentielles pour mobiliser et orienter les recherches de l'élève, sa pensée critique, son processus de résolution de problèmes et sa démarche de réflexion sur leur propre apprentissage. Ces questions comprennent les suivantes :

- Pourquoi la comptabilité est-elle importante?
- Comment les états financiers sont-ils utilisés pour aider les décideurs?
- Qui devrait avoir accès aux dossiers et pour quelles raisons l'accès devrait-il être accordé?

- En quoi une société d'affaires ressemble-t-elle à une structure de gouvernement démocratique (p. ex. un gouvernement provincial, un conseil de ville ou, un conseil de bande des Premières Nations)?
- Quel est l'impact des lois sur le droit d'auteur sur les décisions commerciales?
- Comment les magasins en ligne défient-ils l'éthique personnelle?

Les questions ci-dessus ne sont que quelques exemples de questions qui doivent motiver l'enquête de l'élève en vue d'une compréhension plus approfondie. L'interrogation efficace est essentielle pour l'enseignement et l'apprentissage de l'élève et devrait faire partie intégrante de la planification. L'interrogation devrait également être utilisée pour encourager l'élève à réfléchir au processus de l'enquête et à la documentation et l'évaluation de son propre apprentissage.

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués

Un programme efficace des arts pratiques et appliqués offre diverses possibilités d'apprentissage pertinentes, engageantes et authentiques qui sont motivées par l'intérêt de l'élève et guidées par l'apprentissage à l'école et au travail avec des liens qui unissent les deux. Les cours offerts mettent l'accent sur :

- la pertinence à la vie réelle;
- la formation pratique;
- les possibilités de perfectionnement professionnel;
- l'apprentissage des normes de l'industrie;
- les liens avec la communauté;
- l'harmonisation avec les besoins du marché du travail.

La pertinence à la vie réelle – Quel que soit l'objectif de l'élève lors de l'inscription aux cours d'arts pratiques et appliqués, tel que développer des compétences à des fins personnelles, acquérir des compétences de débutant en emploi ou poursuivre des études postsecondaires ou une formation postsecondaire (p. ex. une formation d'apprenti), il faut mettre l'apprentissage en contexte afin de l'aider à voir son application et sa pertinence par rapport au monde réel.

La formation pratique – La formation pratique donne à l'élève la possibilité de pratiquer ce qu'il a appris à l'aide d'équipement et de matériel qui se trouvent habituellement à la maison, dans la communauté ou dans le milieu de travail. Un équilibre de la théorie et de la pratique renforce les expériences d'apprentissage de l'élève.

Les possibilités de perfectionnement professionnel – Les trois niveaux du continuum du perfectionnement professionnel – la sensibilisation, l'exploration et l'expérience – devraient être appuyés. L'élève devient de plus en plus conscient de ses qualités personnelles, de ses compétences et de ses préférences qui influencent ses décisions de carrière. Il prend aussi conscience des cheminements professionnels et de carrière. Il explore de nombreuses possibilités et peut commencer à faire l'expérience d'une carrière par le biais d'apprentissage en classe ou de stages pratiques spécialisés qui appuient le peaufinage des compétences liées à une profession précise ou un emploi précis. Les possibilités pour l'élève d'acquérir des attestations de l'industrie contribueront à renforcer ses possibilités d'emploi.

Les apprentissages des normes de l'industrie – Les apprentissages des normes de l'industrie font partie intégrante des programmes d'études des arts pratiques et appliqués, qui veillent à ce que l'apprentissage de l'élève soit à jour et pertinent par rapport aux normes et aux pratiques actuelles de l'industrie. Ces apprentissages peuvent aider l'élève à avoir accès aux études postsecondaires, ainsi qu'à des possibilités de formation et d'emploi.

Les liens avec la communauté – L'élève reconnaît l'importance de ses efforts lorsqu'il applique ses connaissances, ses compétences et ses capacités à l'appui de projets communautaires créatifs et novateurs; il devient un citoyen engagé apportant une contribution positive. De même, les stages pratiques au sein de la communauté aident à relier l'apprentissage à l'école à l'apprentissage en emploi. Les

professionnels de la communauté qui servent de mentors peuvent encourager l'élève à élargir ses intérêts en matière de carrière et travailler en vue d'atteindre ses objectifs de carrière.

L'harmonisation avec les besoins du marché du travail – L'élève se rend vite compte de l'importance et de la pertinence de son apprentissage lorsque l'apprentissage pendant les cours des arts pratiques et appliqués est harmonisé avec les tendances et les possibilités sur le marché du travail dans la communauté.

Comment utiliser ce programme d'études

Les **résultats d'apprentissage** décrivent ce que l'élève est censé savoir et pouvoir faire à la fin de l'année ou du cours du secondaire dans un domaine d'étude donné. Les résultats d'apprentissage orientent les activités de mesure et d'évaluation, de même que la planification du programme, des unités et des leçons. Les résultats d'apprentissage obligatoires dans les cours d'arts pratiques et appliqués sont ceux des modules principaux des cours purs et ceux des modules facultatifs sélectionnés au niveau local.

Les résultats d'apprentissage décrivent les connaissances, les habiletés et les notions que les élèves doivent posséder à la fin de chaque niveau scolaire. Entre autres caractéristiques, les résultats d'apprentissage :

- sont centrés sur ce que l'élève apprend plutôt que sur ce que l'enseignant ou l'enseignante enseigne;
- précisent les habiletés et les capacités, les connaissances et la compréhension, ainsi que les attitudes que l'élève est censé avoir acquises;
- sont observables, mesurables et réalisables;
- sont rédigés avec des verbes d'action et dans une langue professionnelle claire (le vocabulaire du domaine de l'éducation et de la matière en question);
- sont élaborés afin d'être atteints en contexte de manière à ce que l'apprentissage soit significatif et qu'il y ait un lien entre les matières;
- sont formulés en fonction de l'année et de la matière;
- sont soutenus par des indicateurs de réalisation qui reflètent la portée et la profondeur des attentes;
- tiennent compte de l'évolution de l'apprentissage et ont un lien avec la matière présentée dans les autres années lorsque cela est pertinent.

Les **indicateurs de réalisation** sont des exemples de ce que l'élève doit savoir ou pouvoir faire pour atteindre un résultat d'apprentissage donné. Au moment de planifier leur cours, les enseignants doivent bien connaître l'ensemble des indicateurs de réalisation en cause, de manière à comprendre le résultat d'apprentissage dans toute sa portée et dans toute sa profondeur. Forts de cette compréhension, les enseignants peuvent élaborer leurs propres indicateurs adaptés aux intérêts, aux expériences et aux apprentissages passés de leurs élèves. Ces indicateurs de leur cru ne doivent cependant pas déroger du but visé par le résultat d'apprentissage.

L'ensemble des indicateurs d'un résultat d'apprentissage :

- décrivent la portée et la profondeur du résultat d'apprentissage;
- racontent l'histoire ou évoquent l'image du résultat d'apprentissage;
- définissent le niveau et la nature des connaissances requises;
- ne représentent pas une liste de contrôle ni une liste priorisée d'activités d'instruction ou d'éléments à évaluer.

Autres termes

Dans les programmes d'études, les termes suivants sont utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières :

y compris	délimite le contenu, la stratégie ou le contexte qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

Vue d'ensemble des modules et des résultats d'apprentissage

Les modules principaux sont les modules obligatoires qui doivent être couverts dans les cours purs pour des raisons de développement ou de sécurité. Des modules facultatifs sont choisis pour suivre chaque cours de 100 heures.

Code de module	Modules (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (h)	Module(s) prérequis
COMP1	Module 1 : Introduction à la comptabilité (principal) Explorer la nécessité de la comptabilité pour les affaires.	Débutant	2-5	Aucun
COMP2	Module 2 : Identifier les principes comptables (principal) Expliquer le rôle des principes comptables.	Débutant	1-2	Aucun
COMP3	Module 3 : Équation comptable (principal) Analyser les relations entre les actifs, les passifs, les capitaux propres des propriétaires au sein de l'équation comptable.	Débutant	2-5	1, 2
COMP4	Module 4 : Comptes en T (principal) Utiliser les transactions et appliquer la règle du débit-crédit dans les comptes en T afin de comprendre le concept d'un compte.	Débutant	10-12	3
COMP5	Module 5 : Journaux (principal) Explorer la façon dont les journaux simplifient et organisent les transactions en comptabilité.	Débutant	5-8	4
COMP6	Module 6 : Grand livre (principal) Résumer les opérations d'un compte en mettant à jour les comptes du grand livre pour obtenir le solde courant.	Débutant	5-8	5
COMP7	Module 7 : Chiffriers (principal) Créer un chiffrier pour résumer les données afin de générer des états financiers.	Débutant	5-7	6
COMP8	Module 8 : États financiers (principal) Préparer et interpréter les états financiers (l'état des résultats et le bilan) pour une période comptable.	Débutant	5-8	7
COMP9	Module 9 : Écritures de régularisation et de clôture (principal) Générer des écritures de régularisation et de clôture relatives à la période comptable appropriée.	Débutant	5-7	8
COMP10	Module 10 : Balance de vérification après clôture (principal) Explorer l'étape finale du cycle comptable.	Débutant	2-3	9

COMP11	Module 11 : Projet de cycle comptable (principal) Examiner les pratiques de la comptabilité grâce à l'application du cycle comptable aux simulations des entreprises de services.	Débutant	5-10	10
COMP12	Module 12 : Bien-être des employés (principal) Justifier l'importance des pratiques du bien-être pour les employeurs et les employés.	Débutant	1-2	Aucun
COMP13A	Module 13A : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal) Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité en Saskatchewan et au Canada.	Débutant	2-3	Aucun
COMP13B	Module 13B : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal) Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité.	Avancé	2-5	13A
COMP14	Module 14 : Introduction au marchandisage (principal) Évaluer l'opération et la viabilité d'une entreprise de marchandisage d'un point de vue de la comptabilité.	Intermédiaire	2-5	11
COMP15	Module 15 : Principes comptables et déontologie des affaires (principal) Expliquer l'objectif et l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR).	Intermédiaire	2-3	2
COMP16	Module 16 : Comptes des stocks commerciaux (principal) Explorer l'importance de l'inventaire et sa valeur exacte au sein d'une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	4-6	14
COMP17	Module 17 : Comptes de ventes et d'achats (principal) Évaluer les comptes de vente et d'achats pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	9-12	16
COMP18	Module 18 : Étapes 1 à 3 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal) Mettre en œuvre les étapes 1 à 3 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	15-20	17
COMP19	Module 19 : Étapes 4 à 8 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal) Mettre en œuvre les étapes 4 à 8 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	15-18	18

COMP20	Module 20 : Introduction à la comptabilité de gestion (principal) Mener une enquête sur les aspects non monétaires de la comptabilité de gestion.	Avancé	3-5	19
COMP21	Module 21 : Comptabilité analytique (principal) Examiner le calcul, le contrôle et l'établissement de rapports sur les coûts des activités de l'entreprise.	Avancé	10-12	20
COMP22	Module 22 : Coûts fixes et variables (principal) Évaluer les facteurs dont un gestionnaire tient compte au moment de prendre des décisions de gestion.	Avancé	10-12	21
COMP23	Module 23 : Établissement de budgets pour la planification des bénéfices (principal) Examiner la façon dont les budgets aident à la planification des bénéfices.	Avancé	10-12	22
COMP24	Module 24 : Analyse de l'état financier dans la comptabilité de gestion (principal) Justifier la façon dont l'analyse de l'état financier aide la direction à prendre des décisions.	Avancé	5-8	23
COMP 25A	Module 25A : Paie de base (facultatif) Examiner la paie et la façon dont le revenu net est calculé.	Débutant	1-2	Aucun
COMP 25B	Module 25B : Paie avancée (facultatif) Examiner la paie pour une entreprise.	Intermédiaire	6-10	25A
COMP26	Module 26 : Fiscalité et impôts des entreprises (facultatif) Explorer la fiscalité et l'impôt des entreprises.	Intermédiaire	2-3	25B
COMP 27A	Module 27A : Activités bancaires des entreprises (facultatif) Examiner les opérations bancaires pour les affaires.	Intermédiaire	4-6	Aucun
COMP 27B	Module 27B : Activités bancaires pour les contrôles des entreprises (facultatif) Analyser l'importance du contrôle de caisse dans une entreprise.	Intermédiaire	2-3	5
COMP28	Module 28 : Petite caisse (facultatif) Examiner le but d'avoir un fonds de petite caisse.	Intermédiaire	4-6	Aucun
COMP 29A	Module 29A : Applications technologiques pour une entreprise de services (facultatif) Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	Débutant	7-10	10
COMP 29B	Module 29B : Applications technologiques pour une entreprise de marchandisage (facultatif) Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	Intermédiaire	7-10	18

COMP 29C	Module 29C : Technologie comptable (facultatif) Examiner l'effet de la technologie sur la comptabilité.	Avancé	5-8	29A ou 29B
COMP30	Module 30 : Types d'entreprises et options de propriété (facultatif) Examiner les différents types d'entreprises et les options de propriété.	Débutant	3-5	Aucun
COMP 31A	Module 31A : Analyse des actifs (facultatif) Analyser l'utilisation des états financiers au moment de prendre des décisions opérationnelles liées aux mauvaises créances.	Intermédiaire	2-4	19
COMP 31B	Module 31B : Mauvaises créances (facultatif) Examiner les mauvaises créances à l'aide de la méthode d'imputation par provision.	Intermédiaire	3-5	31A
COMP 31C	Module 31C : Dépréciation Examiner la dépréciation des actifs immobilisés au moyen des journaux et des dossiers des actifs immobilisés.	Intermédiaire	5-7	31B
COMP 31D	Module 31D : Évaluation des stocks Examiner différentes méthodes d'évaluation des stocks.	Avancé	5-8	19
COMP32	Module 32 : Billets à ordre (facultatif) Analyser et consigner les écritures liées aux billets à ordre.	Avancé	3-5	31B
COMP33	Module 33 : Produit constaté par régularisation (facultatif) Examiner les écritures liées au produit constaté par régularisation et reporté ainsi que les charges constatées par régularisation et reportées.	Avancé	4-6	32
COMP 34A	Module 34A : Comptabilité pour l'agriculture : L'importance de la tenue des registres Évaluer l'importance d'une bonne tenue de registres dans le secteur agricole.	Intermédiaire	5-8	18
COMP 34B	Module 34B : Entreprises agricoles Examiner la propriété des entreprises dans le secteur agricole.	Intermédiaire	4-6	34A
COMP 34C	Module 34C : Procédures de la comptabilité pour le domaine de l'agriculture Explorer les pratiques comptables pour les entreprises agricoles.	Avancé	5-10	34B
COMP35	Module 35 : Journaux et états financiers d'une société de personnes Créer des écritures de journal et des états financiers pour une société de personnes.	Avancé	4-6	17

COMP36	Module 36 : Journaux et états financiers de la comptabilité ministérielle (facultatif) Examiner les écritures de journal et les états financiers d'une société d'affaires.	Avancé	4-6	17
COMP37	Module 37 : Projet d'entreprise de marchandisage (facultatif) Examiner les pratiques comptables au moyen d'une simulation de projet liée à une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	7-10	19
COMP38	Module 38 : Projet de comptabilité pour les entreprises Participer à une simulation ou à un projet de comptabilité lié à la propriété ou à l'exploitation d'une entreprise.	Avancé	9-12	24
COMP 80A, B	Module 80A, B : Préparation pour le stage pratique (facultatif) Se préparer pour le stage pratique.	Intermédiaire Avancé	3-5	Aucun
COMP 81A, B	Module 81A, B : Stage pratique (facultatif) Vivre une expérience de stage pratique	Intermédiaire Avancé	25-50	80A, B
COMP 82A, B	Module 82A, B : Suivi du stage pratique (facultatif) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire Avancé	2-4	81A, B
COMP 99A, B, C	Module 99A, B, C : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	

Configurations des cours – Modules principaux et facultatifs suggérés

Comptabilité 10				
Code de module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (h)	Module(s) prérequis
COMP1	Module 1 : Introduction à la comptabilité (principal) Explorer la nécessité de la comptabilité pour les affaires.	Débutant	2-5	Aucun
COMP2	Module 2 : Identifier les principes comptables (principal) Expliquer le rôle des principes comptables.	Débutant	1-2	Aucun
COMP3	Module 3 : Équation comptable (principal) Analyser les relations entre les actifs, les passifs, les capitaux propres des propriétaires au sein de l'équation comptable.	Débutant	2-5	1, 2
COMP4	Module 4 : Comptes en T (principal) Utiliser les transactions et appliquer la règle du débit-crédit dans les comptes en T afin de comprendre le concept d'un compte.	Débutant	10-12	3
COMP5	Module 5 : Journaux (principal) Explorer la façon dont les journaux simplifient et organisent les transactions en comptabilité.	Débutant	5-8	4
COMP6	Module 6 : Grand livre (principal) Résumer les opérations d'un compte en mettant à jour les comptes du grand livre pour obtenir le solde courant.	Débutant	5-8	5
COMP7	Module 7 : Chiffriers (principal) Créer un chiffrier pour résumer les données afin de générer des états financiers.	Débutant	5-7	6
COMP8	Module 8 : États financiers (principal) Préparer et interpréter les états financiers (l'état des résultats et le bilan) pour une période comptable.	Débutant	5-8	7
COMP9	Module 9 : Écritures de régularisation et de clôture (principal) Générer des écritures de régularisation et de clôture relatives à la période comptable appropriée.	Débutant	5-7	8
COMP10	Module 10 : Balance de vérification après clôture (principal) Explorer l'étape finale du cycle comptable.	Débutant	2-3	9

COMP11	Module 11 : Projet de cycle comptable (principal) Examiner les pratiques de la comptabilité grâce à l'application du cycle comptable aux simulations des entreprises de services.	Débutant	5-10	10
COMP12	Module 12 : Bien-être des employés (principal) Justifier l'importance des pratiques du bien-être pour les employeurs et les employés.	Débutant	1-2	Aucun
COMP 13A	Module 13A : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal) Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité en Saskatchewan et au Canada.	Débutant	2-3	Aucun
COMP 25A	Module 25A : Paie de base (facultatif) Examiner la paie et la façon dont le revenu net est calculé.	Débutant	1-2	Aucun
COMP 29A	Module 29A : Applications technologiques pour une entreprise de services (facultatif) Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	Débutant	7-10	10
COMP30	Module 30 : Types d'entreprises et options de propriété (facultatif) Examiner les différents types d'entreprises et les options de propriété.	Débutant	3-5	Aucun
COMP 99A	Module 99A : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
Module facultatif de la Littératie financière				
FINL29B	Module 29B : Économiser et investir	Débutant	1-2	20, 29A
	MINIMUM		100	

Comptabilité 20				
Code de module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (h)	Module(s) prérequis
COMP14	Module 14 : Introduction au marchandisage (principal) Évaluer l'opération et la viabilité d'une entreprise de marchandisage d'un point de vue de la comptabilité.	Intermédiaire	2-5	11
COMP15	Module 15 : Principes comptables et déontologie des affaires (principal) Expliquer l'objectif et l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR).	Intermédiaire	2-3	2
COMP16	Module 16 : Comptes des stocks commerciaux (principal) Explorer l'importance de l'inventaire et sa valeur exacte au sein d'une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	4-6	14
COMP17	Module 17 : Comptes de ventes et d'achats (principal) Évaluer les comptes de vente et d'achats pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	9-12	16
COMP18	Module 18 : Étapes 1 à 3 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal) Mettre en œuvre les étapes 1 à 3 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	15-20	17
COMP19	Module 19 : Étapes 4 à 8 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal) Mettre en œuvre les étapes 4 à 8 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	15-18	18
COMP 25B	Module 25B : Paie avancée (facultatif) Examiner la paie pour une entreprise.	Intermédiaire	6-10	25A
COMP26	Module 26 : Fiscalité et impôts des entreprises (facultatif) Explorer la fiscalité et l'impôt des entreprises.	Intermédiaire	2-3	25B
COMP 27A	Module 27A : Activités bancaires des entreprises (facultatif) Examiner les opérations bancaires pour les affaires.	Intermédiaire	4-6	Aucun
COMP 27B	Module 27B : Activités bancaires pour les contrôles des entreprises (facultatif) Analyser l'importance du contrôle de caisse dans une entreprise.	Intermédiaire	2-3	5
COMP28	Module 28 : Petite caisse (facultatif) Examiner le but d'avoir un fonds de petite caisse.	Intermédiaire	4-6	Aucun

COMP 29B	Module 29B : Applications technologiques pour une entreprise de marchandisage (facultatif) Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	Intermédiaire	7-10	18
COMP 31A	Module 31A : Analyse des actifs (facultatif) Analyser l'utilisation des états financiers au moment de prendre des décisions opérationnelles liées aux mauvaises créances.	Intermédiaire	1-2	19
COMP 31B	Module 31B : Mauvaises créances (facultatif) Examiner les mauvaises créances à l'aide de la méthode d'imputation par provision.	Intermédiaire	3-5	31A
COMP 31C	Module 31C : Dépréciation (facultatif) Examiner la dépréciation des actifs immobilisés au moyen des journaux et des dossiers des actifs immobilisés.	Intermédiaire	5-7	31B
COMP37	Module 37 : Projet d'entreprise de marchandisage (facultatif) Examiner les pratiques comptables au moyen d'une simulation de projet liée à une entreprise de marchandisage.	Intermédiaire	7-10	19
COMP 80A	Module 80A : Préparation pour le stage pratique (facultatif) Se préparer pour le stage pratique.	Intermédiaire	3-5	Aucun
COMP 81A	Module 81A : Stage pratique (facultatif) Vivre une expérience de stage pratique.	Intermédiaire	25-50	80A
COMP 82A	Module 82A : Suivi du stage pratique (facultatif) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Intermédiaire	2-4	81A
COMP 99B	Module 99B : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
Modules facultatifs de la Littératie financière				
FINL26C	Module 26C : Critères à prendre en considération au moment d'investir (facultatif)	Intermédiaire	1-2	29B
FINL26D	Module 26D : La bourse et les options d'investissement (facultatif)	Intermédiaire	5-10	4, 29B
	Minimum		100	

Comptabilité 30				
Code de module	Module (principal ou facultatif)	Niveau	Durée suggérée (h)	Module(s) prérequis
COMP20	Module 20 : Introduction à la comptabilité de gestion (principal) Mener une enquête sur les aspects non monétaires de la comptabilité de gestion.	Avancé	3-5	19
COMP21	Module 21 : Comptabilité analytique (principal) Examiner le calcul, le contrôle et l'établissement de rapports sur les coûts des activités de l'entreprise.	Avancé	10-12	20
COMP22	Module 22 : Coûts fixes et variables (principal) Évaluer les facteurs dont un gestionnaire tient compte au moment de prendre des décisions de gestion.	Avancé	10-12	21
COMP23	Module 23 : Établissement de budgets pour la planification des bénéfices (principal) Examiner la façon dont les budgets aident à la planification des bénéfices.	Avancé	10-12	22
COMP24	Module 24 : Analyse de l'état financier dans la comptabilité de gestion (principal) Justifier la façon dont l'analyse de l'état financier aide la direction à prendre des décisions.	Avancé	5-8	23
COMP 13B	Module 13B : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal) Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité.	Avancé	2-5	13A
COMP 29C	Module 29C : Technologie comptable (facultatif) Examiner l'effet de la technologie sur la comptabilité.	Avancé	5-8	29A ou 29B
COMP 31D	Module 31D : Évaluation des stocks (facultatif) Examiner différentes méthodes d'évaluation des stocks.	Avancé	5-8	31C
COMP32	Module 32 : Billets à ordre (facultatif) Analyser et consigner les écritures liées aux billets à ordre.	Avancé	3-5	31B
COMP33	Module 33 : Produit constaté par régularisation (facultatif) Examiner les écritures liées au produit constaté par régularisation et reporté ainsi que les charges constatées par régularisation et reportées.	Avancé	4-6	32
COMP 34A	Module 34A : Comptabilité pour l'agriculture : L'importance de la tenue des registres Évaluer l'importance d'une bonne tenue de registres dans le secteur agricole.	Intermédiaire	5-8	18

COMP 34B	Module 34B : Entreprises agricoles Examiner la propriété des entreprises dans le secteur agricole.	Intermédiaire	4-6	34A
COMP 34C	Module 34C : Procédures de la comptabilité pour le domaine de l'agriculture Explorer les pratiques comptables pour les entreprises agricoles.	Avancé	5-10	34B
COMP35	Module 35 : Journaux et états financiers d'une société de personnes (facultatif) Créer des écritures de journal et des états financiers pour une société de personnes.	Avancé	4-6	17
COMP36	Module 36 : Journaux et états financiers de la comptabilité ministérielle (facultatif) Examiner les écritures de journal et les états financiers d'une société d'affaires.	Avancé	4-6	17
COMP38	Module 38 : Projet de comptabilité pour les entreprises (facultatif) Participer à une simulation ou à un projet de comptabilité lié à la propriété ou à l'exploitation d'une entreprise.	Avancé	9-12	24
COMP 80B	Module 80B : Préparation pour le stage pratique (facultatif) Se préparer pour le stage pratique.	Avancé	3-5	Aucun
COMP 81B	Module 81B : Stage pratique (facultatif) Vivre une expérience de stage pratique	Avancé	25-30	80
COMP 82B	Module 82B : Suivi du stage pratique (facultatif) Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	Avancé	2-4	81
COMP 99C	Module 99C : Études approfondies (facultatif)	Débutant Intermédiaire Avancé	10-25	
Module facultatif de la Littératie financière				
FINL26G	Module 26G : Portefeuille d'investissements	Avancé	10-15	5, 29E
	MINIMUM		100	

Modules suggérés pour les cours combinés au niveau intermédiaire d'arts pratiques et appliqués

Code de module	Module	Niveau	Durée suggérée (h)	Module(s) prérequis
COMP1	Module 1 : Introduction à la comptabilité Explorer la nécessité de la comptabilité pour les affaires.	Débutant	2-5	Aucun
COMP2	Module 2 : Identifier les principes comptables Expliquer le rôle des principes comptables.	Débutant	1-2	Aucun
COMP3	Module 3 : Équation comptable Analyser les relations entre les actifs, les passifs, les capitaux propres des propriétaires au sein de l'équation comptable.	Débutant	2-5	1, 2
COMP12	Module 12 : Bien-être des employés Justifier l'importance des pratiques du bien-être pour les employeurs et les employés.	Débutant	1-2	Aucun
COMP25A	Module 25A : Paie de base Examiner la paie et la façon dont le revenu net est calculé.	Débutant	1-2	Aucun
COMP30	Module 30 : Types d'entreprises et options de propriété Examiner les différents types d'entreprises et les options de propriété.	Débutant	3-5	Aucun

Modules suggérés pour les cours d'arts pratiques et appliqués combinés au niveau secondaire

Répondre aux besoins et aux intérêts des élèves devrait être l'objectif principal lors de la sélection des modules pour configurer un cours d'arts pratiques et appliqués combiné au secondaire. L'approche utilisée (p. ex. horizontale, aléatoire ou verticale) guidera la sélection des modules au sein de chaque configuration de cours d'arts pratiques et appliqués combiné. Pour plus d'information, veuillez consulter les lignes directrices sur les cours combinés des programmes d'études des arts pratiques et appliqués au niveau secondaire dans le document *Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation* disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation.

Modules

Module 1 : Introduction à la comptabilité (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer la nécessité de la comptabilité pour les affaires.	<ul style="list-style-type: none"> a. Reconnaît et utilise le langage des affaires (p. ex. passif, actif, débits, crédits). b. Explore les possibilités de carrière liées à la comptabilité (p. ex. la tenue des livres, le travail de bureau en général, le travail de commis, la paie, les créances, les créditeurs). c. Définit la comptabilité financière, la comptabilité analytique et la comptabilité de gestion. d. Reconnaît les formes de propriété d'entreprise y compris la propriété par une seule personne, une société d'affaires, une franchise, une société de personnes et un modèle coopératif. e. Discute de la façon dont différentes formes de propriété d'entreprise ont créé la nécessité de pratiques de comptabilité différentes. f. Énumère et classe les types d'entreprises d'affaires (p. ex. les ressources, la fabrication, le marchandisage et les services) au sein de la communauté locale, de la Saskatchewan, du Canada et dans le monde. g. Discute de la façon dont différents types d'entreprises d'affaires (p. ex. les ressources, la fabrication, le marchandisage et les services) nécessitent différentes pratiques de comptabilité. h. Détermine le rôle et l'objectif de la comptabilité du point de vue d'un fabricant, d'un producteur, d'un grossiste, d'un détaillant, d'un consommateur et d'un citoyen dans le monde des affaires. i. Discute de la façon dont la formation et les pratiques des comptables varieront selon le type d'employeur (p. ex. fabricant, producteur, détaillant) et la description du travail. j. Examine la question captivante suivante : Pourquoi la comptabilité est-elle importante? k. Identifie les étapes du cycle comptable (analyser les données des transactions d'origine, tenir un journal, reporter, préparer les chiffriers, préparer les états financiers, tenir un journal et renvoyer les écritures de régularisation et de clôture, préparer la balance de vérification après clôture). 	

Module 2 : Identifier les principes comptables (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Expliquer le rôle des principes comptables.	<ul style="list-style-type: none"> a. Reconnaît que les manuels de comptabilité ont pour objet de garantir l'application des normes actuelles dans les pratiques comptables. b. Énumère des exemples de principes comptables (p. ex. les Principes comptables généralement reconnus au Canada [PCGR]; l'identité de l'entreprise, la continuité de l'activité, le cycle de la période comptable, la preuve objective, l'unité de mesure, la réalisation de recettes, le rattachement des charges aux produits, le coût historique, la divulgation convenable, la permanence des méthodes). c. Relie les principes comptables à des scénarios d'études de cas qui se trouvent dans la communauté (p. ex. des entreprises locales, des autorités de gouvernance des Premières Nations, les organismes à but non lucratif, les organismes du secteur public). 	

Module 3 : Équation comptable (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Modules 1 et 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser les relations entre les actifs, les passifs, les capitaux propres des propriétaires au sein de l'équation comptable.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit les actifs, les passifs et le capital des propriétaires (capitaux propres). b. Classe et trie les exemples d'actifs, de passifs et de capitaux propres des propriétaires. c. Explique la relation de l'équation comptable ($a = p + cp$). d. Manipule et résout des problèmes à l'aide de l'équation comptable. e. Examine l'incidence des opérations commerciales sur l'équation comptable et son application aux calculs. f. Analyse la préservation de l'égalité (p. ex. l'augmentation des actifs a une incidence sur les passifs et les capitaux propres) au sein de l'équation comptable. 	

Module 4 : Comptes en T (principal)		
Durée suggérée : 10 à 12 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 3
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Utiliser les transactions et appliquer la règle du débit-crédit dans les comptes en T afin de comprendre le concept d'un compte.	<ul style="list-style-type: none"> a. Relie le côté droit et gauche de l'emplacement du compte en T à l'équation comptable. b. Étiquette les débits (à gauche) et les crédits (à droite) en tant que côté gauche et côté droit de l'emplacement du compte en T. c. Identifie l'emplacement (gauche/droite) des éléments (les actifs, les passifs, les capitaux propres) de l'équation comptable et la façon dont ces éléments sont reliés au solde normal d'un compte. d. Met en œuvre l'utilisation du solde normal dans chaque sous-élément des capitaux propres (le capital [CR], les prélèvements [DT], le revenu [CR] et les dépenses [DT]). e. Interprète la façon dont le côté du solde normal d'un compte en T est lié à l'augmentation et à la baisse du solde d'un compte. f. Reconnaît et applique le concept de comptabilité en partie double en attribuant les montants d'une transaction à une partie de débit et une partie de crédit. g. Analyse les transactions en termes de débits et de crédits à l'aide d'une paire de comptes en T. h. Analyse un ensemble complet de transactions commerciales et le consigne dans un livre de comptes en T. i. Calcule le solde final d'un compte en T. j. Prouve l'égalité entre les soldes débiteurs normaux et les soldes créditeurs normaux en additionnant les comptes pour confirmer l'équation comptable. k. Discute le lien entre, d'une part, le capital, les prélèvements, le revenu et les dépenses et, d'autre part, les capitaux propres. 	

Module 5 : Journaux (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 4
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer la façon dont les journaux simplifient et organisent les transactions en comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Identifie les renseignements contenus dans les documents sources. b. Justifie l'importance d'un journal à titre d'entité juridique permanente, ou de document juridique dans la mesure où il est lié aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). c. Identifie les colonnes du débit général, du crédit général et des montants spéciaux d'un journal combiné. d. Analyse et consigne les opérations commerciales dans un journal ou des journaux renvoyant à un plan comptable. e. Prouve que le total des colonnes du débit est égal au total des colonnes de crédit. f. Prouve le solde d'encaisse en déterminant que le montant d'encaisse dans le journal correspond aux registres comptables (p. ex. les talons de chèque). g. Analyse, explique et corrige les écarts au moment de préparer une série de preuves comptables telles que le glissement, diviser par 9 et doubler ou diviser par deux. 	

Module 6 : Grand livre (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 5
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Résumer les opérations d'un compte en mettant à jour les comptes du grand livre pour obtenir le solde courant.	<ul style="list-style-type: none"> a. Crée un plan de comptes et trie les actifs (100), les passifs (200), les capitaux propres (300), le revenu (400) et les dépenses (500) dans un ordre numérique pour une entreprise de services organisée telle qu'une entreprise à propriétaire unique. b. Identifie les colonnes (p. ex. la date, le nom, le compte, le nombre, le numéro de compte, l'entrée, le solde) d'un formulaire du grand livre et ouvre un livre pour chaque compte. c. Discute de la nécessité d'un grand livre (p. ex. le solde des comptes) alors qu'un journal a déjà été créé. d. Renvoie les montants des colonnes générales du débit et du crédit dans des comptes individuels dans le livre général. e. Renvoie les totaux des colonnes des montants spéciaux à des comptes individuels. 	

Module 7 : Chiffriers (principal)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 6
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer un chiffrier pour résumer les données afin de générer des états financiers.	<p>a. Démontre le grand livre en préparant une balance de vérification dans le chiffrier qui comprend l'énumération de tous les titres et tous les soldes des comptes du grand livre général dans les bonnes colonnes de débit et de crédit.</p> <p>b. Calcule et consigne les régularisations dans le chiffrier conformément au principe correspondant des principes comptables généralement reconnus (PCGR).</p> <p>c. Prolonge les comptes des revenus et des dépenses dans le compte des résultats de la colonne de la balance de vérification et des régularisations.</p> <p>d. Prolonge les actifs, les passifs, les capitaux propres et les comptes de prêt à la colonne du bilan de la colonne de la balance de vérification et de celle des régularisations.</p> <p>e. Additionne les colonnes du compte des résultats et calcule le revenu net et la perte nette avec les totaux à l'appui.</p> <p>f. Analyse le lien entre les ventes et les dépenses (le revenu net ou la perte nette) sur le chiffrier.</p>	

Module 8 : États financiers (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 7
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Préparer et interpréter les états financiers (l'état des résultats et le bilan) pour une période comptable.	<p>a. Discute de l'effet de la consignation et de l'établissement de rapports sur les renseignements financiers sur la capacité des propriétaires des entreprises de prendre de bonnes décisions opérationnelles.</p> <p>b. Examine les questions captivantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les états financiers sont-ils utilisés pour aider les décideurs? • Quels renseignements doivent être présents sur un état financier (p. ex. une divulgation adéquate)? <p>c. Discute de l'objectif des comptes de résultats et des bilans.</p> <p>d. Compile les comptes de résultats en énumérant le titre, le nom de l'entreprise, la date, les titres des comptes et les montants appropriés de débit et de crédit.</p> <p>e. Calcule les revenus nets ou la perte nette en comparant les recettes et les dépenses afin de s'assurer que le revenu net ou la perte nette sur l'état des résultats est conforme au chiffrier.</p>	

	<p>f. Reconnaît qu'un bilan rend compte de la situation financière d'une entreprise à une date précise en énumérant en détail les actifs, les passifs et les capitaux propres.</p> <p>g. Compile une feuille de bilan en énumérant le nom de l'entreprise, la date, les titres des comptes et les montants appropriés pour les actifs et les passifs à l'aide de montants des colonnes du bilan du chiffrer.</p> <p>h. Calcule le capital d'un bilan tout en veillant à ce que le total des actifs soit égal au total du passif et du capital.</p> <p>i. Critique une présentation des états financiers du point de vue d'un membre du conseil d'administration ou du point de vue d'un investisseur potentiel.</p> <p>j. Évalue la viabilité d'une entreprise d'après un bilan simulé.</p> <p>k. Analyse des exemples d'états financiers disponibles publiquement.</p>
--	---

Module 9 : Écritures de régularisation et de clôture (principal)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 8
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Générer des écritures de régularisation et de clôture relatives à la période comptable appropriée.	<p>a. Décrit la façon dont le principe du rattachement des charges aux produits à l'exercice justifie le besoin d'écritures de régularisation et de clôture.</p> <p>b. Consigne les écritures de régularisation dans le journal général ou combiné pour toutes les dépenses prépayées (p. ex. les fournitures, les assurances, la publicité).</p> <p>c. Transfère les écritures de rajustement du journal général ou combiné au grand livre en les inscrivant au bon compte du grand livre.</p> <p>d. Fait la distinction entre des comptes temporaires et permanents.</p> <p>e. Identifie le nouveau résumé du revenu du compte en tant que compte temporaire.</p> <p>f. Définit et discute de l'objectif des écritures de clôture (p. ex. mettre à jour des comptes, transférer le revenu net ou la perte nette au compte de capitaux propres).</p> <p>g. Calcule et prépare les écritures de clôture en inscrivant chaque entrée au registre et en les portant au grand livre pour amener les comptes temporaires à zéro.</p>	

Module 10 : Balance de vérifications après clôture (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 9
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer l'étape finale du cycle comptable.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit la balance de vérification après clôture et son objectif. b. Prouve que les débits et les crédits des comptes permanents sont égaux. c. Justifie la raison pour laquelle aucun compte temporaire ne doit figurer dans la balance de vérification après clôture. d. Reconnaît que les soldes des comptes permanents à la fin du mois sont les nouveaux soldes pour le mois suivant. e. Examine la question captivante suivante : Pourquoi est-il important d'effectuer la balance de vérification après clôture à la fin de l'exercice? 	

Module 11 : Projet de cycle comptable (principal)		
Durée suggérée : 5 à 10 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 10
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les pratiques de la comptabilité grâce à l'application du cycle comptable aux simulations des entreprises de services.	<ul style="list-style-type: none"> a. Applique le cycle comptable (analyser les données des transactions d'origine, tenir un journal, reporter, préparer les chiffriers, préparer les états financiers, tenir un journal et reporter les écritures de régularisation et de clôture, préparer la balance de vérification après clôture) à un scénario d'entreprise de services. b. Applique les techniques de recherche d'erreurs au sein des aspects du cycle comptable et identifie les corrections qui conviennent. c. Discute et justifie les décisions prises pour résoudre les problèmes qui surviennent au cours du cycle comptable. d. Analyse les décisions pour des scénarios donnés à l'aide du cycle comptable. e. Analyse la situation financière d'une entreprise de services en fonction des états financiers. f. Compose des questions pour aider les comptables à interpréter et à analyser les états financiers. g. Compare les balances de vérification après clôture pour deux cycles comptables différents et examine les changements qui ont eu lieu au cours de la période comptable. 	

Module 12 : Bien-être des employés (principal)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Justifier l'importance des pratiques du bien-être pour les employeurs et les employés.	a. Recherche les pratiques qui influencent la productivité des employés, le profit et la rétention. b. Détermine les facteurs (p. ex. les collations, l'ambiance, les possibilités de mouvement) qui influencent le bien-être des employés. c. Examine l'incidence du fait d'être assis à un bureau ou devant un ordinateur sur le bien-être physique et mental. d. Fait des étirements conçus pour les employés travaillant à un bureau ou à un ordinateur pendant des périodes prolongées. e. Conçoit une politique d'entreprise concernant le bien-être des employés. f. Détermine les facteurs de risque ergonomiques et planifie un poste de travail ergonomique.	

Module 13A : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité en Saskatchewan et au Canada.	a. Identifie les occupations dans le secteur de la comptabilité (p. ex. l'expertise comptable, l'industrie, le gouvernement). b. Fait une recherche de différentes occupations dans le domaine de la comptabilité pour comparer : <ul style="list-style-type: none"> • les exigences en matière d'études; • les conditions de travail, y compris les heures et les quarts de travail typiques ainsi que les lieux de travail typiques; • les fonctions et les compétences requises; • les exigences professionnelles et/ou en matière de licences en Saskatchewan (CPA) et au Canada. c. Réfléchit à son aptitude pour une occupation donnée dans le secteur de la comptabilité.	

Module 13B : Possibilités de carrière dans la comptabilité (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 13A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les possibilités de carrière dans le secteur de la comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Fait une recherche sur les différentes spécialisations dans le domaine de comptabilité, telles qu'analyste d'affaires, contrôleur, comptable financier, comptable de gestion et comptable judiciaire. b. Réfléchit à son aptitude pour une occupation donnée dans le secteur de la comptabilité. c. Discute de l'application et de la conformité par les professionnels de la comptabilité aux différentes normes de la comptabilité selon le type d'entité (p. ex. une entreprise ayant une obligation publique de rendre des comptes [NIIF], une entreprise privée [NCECF], un organisme à but non lucratif [OBNL], une entité du secteur public [CCSP]), où ils sont employés. d. Conçoit des questions d'entrevue qui pourraient être utilisées pour un poste dans le domaine de la comptabilité. e. Analyse les compétences et les intérêts qui amélioreraient ses perspectives de carrière (p. ex. une concentration sur les pratiques comptables spécifiques à la communauté agricole). f. Discute de l'effet possible des conditions économiques sur les perspectives d'emploi dans le secteur de la comptabilité. 	

Module 14 : Introduction au marchandisage (principal)		
Durée suggérée : 2 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 11
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer l'opération et la viabilité d'une entreprise de marchandisage d'un point de vue de la comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Mène une enquête sur la différence entre une entreprise de services et une entreprise de marchandisage. b. Analyse des exemples locaux, provinciaux, nationaux et internationaux du marchandisage (achat et vente) entre le producteur, le fabricant, le grossiste, le détaillant et le consommateur. c. Évalue les décisions opérationnelles liées aux coûts de l'importation et de l'exportation, à la durabilité des produits, le marchandisage local et international, et l'incidence de ces décisions sur les bénéfices financiers ou les pertes d'une entreprise. d. Identifie des exemples d'entreprises de marchandisage au sein de la communauté et examine la viabilité d'une de ces entreprises. e. Interroge le propriétaire d'une entreprise de marchandisage dans la communauté pour discuter des renseignements opérationnels. f. Explique la différence entre le prix d'acquisition et le prix de vente d'un produit. 	

	<p>g. Discute du sens de la majoration, de la marge bénéficiaire et de la démarque.</p> <p>h. Explique les achats et leurs comptes connexes comme étant la méthode principale de saisie des coûts de la marchandise en vue de revendre dans la méthode de l'inventaire périodique.</p> <p>i. Conçoit une proposition pour une entreprise de marchandisage en ligne ou à domicile, y compris des composantes telles que le coût d'achat, les bénéfices, les frais généraux, le prix de vente, les salaires, la livraison, la publicité, les économies d'impôts, les recettes de sources principales et secondaires, le fournisseur et la démarque.</p>
--	---

Module 15 : Principes comptables et déontologie des affaires (principal)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 2
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Expliquer l'objectif et l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR).	<p>a. Discute de la façon dont les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les normes comptables sont appliqués aux cycles comptables et aux transactions opérationnelles.</p> <p>b. Collabore avec des pairs pour discuter de questions captivantes telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la raison d'être des PCGR et des normes comptables? • Comment les PCGR sont-ils appliqués? • Qu'arriverait-il en l'absence de toute norme? <p>c. Examine le lien entre la déontologie personnelle, professionnelle et des affaires et le lien aux PCGR et aux normes comptables.</p> <p>d. Discute de la raison d'être des différentes parties du manuel de comptabilité (p. ex. les Normes internationales d'information financière [NIIF], les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé [NCECF], les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif [NCOSBL], le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [CCSP]).</p> <p>e. Mène une enquête sur des exemples d'actualité qui comprennent une violation de la déontologie ou la non-conformité aux principes comptables.</p>	

Module 16 : Comptes des stocks commerciaux (principal)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 14
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer l'importance de l'inventaire et sa valeur exacte au sein	<p>a. Définit les stocks commerciaux.</p> <p>b. Classe et attribue un numéro aux différents types de comptes utilisés dans une entreprise de marchandisage, tels que les stocks commerciaux, les achats, les ventes, et le coût des marchandises vendues au plan comptable.</p>	

<p>d'une entreprise de marchandisage.</p>	<p>c. Examine les questions captivantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi le stock est-il reporté sur le bilan en tant que montant payé pour l'article, et non le prix de vente? • Pourquoi le cout des produits vendus est-il reporté sur l'état des résultats? <p>d. Discute du lien entre le stock d'ouverture (p. ex. le cout des produits existants) et le stock de fermetures.</p> <p>e. Calcule le solde des stocks commerciaux dans une entreprise de marchandisage.</p> <p>f. Distingue entre l'inventaire permanent et l'inventaire intermittent, en tenant compte du cout, de la facilité de manipulation, de la numérisation et des heures de travail.</p> <p>g. Analyse les incidences d'un excédent ou d'un déficit de stocks dans une entreprise (p. ex. le flux de trésorerie, les dépenses, les pertes).</p> <p>h. Calcule le cout des produits vendus.</p>
--	--

<p>Module 17 : Comptes de ventes et d'achats (principal)</p>		
<p>Durée suggérée : 9 à 12 heures</p>	<p>Niveau : Intermédiaire</p>	<p>Prérequis : Module 16</p>
<p>Résultat d'apprentissage</p>	<p>Indicateurs</p>	
<p>Évaluer les comptes de vente et d'achat pour une entreprise de marchandisage.</p>	<p>a. Distingue entre les transactions au comptant et les transactions d'achat.</p> <p>b. Analyse la taxe de vente en tant que passif dans une entreprise, et la façon dont elle est calculée sur les transactions de vente.</p> <p>c. Évalue les rabais et la façon dont ils s'appliquent aux achats (p. ex. 2/10, n/30 - 2 % de rabais si payés au cours de 10 jours ou 30 nets) dans une entreprise de marchandisage.</p> <p>d. Analyse l'effet des retours sur ventes et des rabais sur les transactions de vente originales.</p> <p>e. Met en œuvre des comptes correspondants pour consigner les opérations de retours et d'indemnités.</p> <p>f. Analyse une facture de vente pour voir si toutes les composantes pertinentes y compris le vendeur, l'acheteur, la date, la quantité, le montant, l'article, la taxe, les termes et le total sont inscrits.</p> <p>g. Utilise des journaux spéciaux (p. ex. des journaux d'achats, de paiements comptants, de ventes, de reçus de caisse, de départements).</p> <p>h. Organise les transactions dans les journaux de ventes ou d'achats qui conviennent.</p> <p>i. Différencie le grand livre général du grand livre auxiliaire.</p> <p>j. Discute de la façon dont le compte de contrôle débiteur et le compte de contrôle créditeur résumant tous les comptes du grand livre auxiliaire.</p> <p>k. Produit un échéancier des comptes créditeurs et des comptes débiteurs en veillant à ce que le total corresponde au compte de contrôle.</p>	

	<p>l. Reporte les ventes sur les opérations du compte, les totaux, les achats de marchandises, les reçus de caisse et les paiements comptants au grand livre approprié ou à la colonne appropriée.</p> <p>m. Critique l'incidence des contre remboursements (CR), sur le compte, les frais, les rabais et les retours sur le revenu des ventes d'une entreprise de marchandisage.</p> <p>n. Explique la façon dont les ventes et les comptes connexes sont la principale source de revenus dans une entreprise de marchandisage.</p> <p>o. Classe les comptes des achats et les comptes connexes (p. ex. les documents sources, les factures, les retours et les indemnités, les rabais) aussi bien que les couts de la facturation et des transports (p. ex. le fret à l'achat, la destination franco à bord).</p> <p>p. Explique les achats et leurs comptes connexes comme étant le principal registre des couts de la marchandise en vue de revendre dans la méthode de l'inventaire périodique.</p> <p>q. Applique les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux ventes et aux achats.</p>
--	---

Module 18 : Étapes 1 à 3 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal)		
Durée suggérée : 15 à 20 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 17
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Mettre en œuvre les étapes 1 à 3 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	<p>a. Examine et résume les huit étapes du cycle comptable (analyser les données des transactions d'origine, tenir un journal, reporter, préparer les chiffriers, préparer les états financiers, tenir un journal et reporter les écritures de régularisation et de clôture, préparer la balance de vérification après clôture) pour une entreprise de marchandisage.</p> <p>b. Distingue les différences dans le cycle comptable entre une entreprise de marchandisage et une entreprise de services.</p> <p>c. Détermine ce que comprennent les documents sources (p. ex. le ruban d'encaisse, les factures, les remarques, les reçus de caisse, les talons de chèque) dans une entreprise de marchandisage.</p> <p>d. Justifie qu'aucune écriture ne doit être effectuée à moins qu'elle n'ait un document à l'appui lié au principe de l'objectivité des PCGR.</p> <p>e. Analyse chaque document source et effectue les écritures appropriées au journal pour une entreprise de marchandisage.</p> <p>f. Exécute un système à journaux multiples et/ou un journal combiné élargi (p. ex. les ventes, les achats, les reçus de caisse, les paiements comptants) pour un scénario ou une simulation d'une entreprise de marchandisage.</p> <p>g. Reporte des valeurs au grand livre général et aux grands livres auxiliaires tels que les comptes débiteurs et les comptes créditeurs.</p>	

	<p>h. Additionne et prouve que le total des colonnes du débit du journal ou des journaux est égal au total des colonnes de crédit.</p> <p>i. Examine des moyens de prouver l'exactitude de l'inscription (p. ex. l'échéance des comptes créditeurs, l'échéance des comptes débiteurs).</p>
--	--

Module 19 : Étapes 4 à 8 du cycle comptable pour les entreprises de marchandisage (principal)		
Durée suggérée : 15 à 18 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 18
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Mettre en œuvre les étapes 4 à 8 du cycle comptable pour une entreprise de marchandisage.	<p>a. Démontre l'exactitude du grand livre général pour une entreprise de marchandisage en préparant une balance de vérification.</p> <p>b. Remplit un chiffrier en organisant et en planifiant des régularisations et en triant les soldes des comptes dans les colonnes de l'état financier qui conviennent pour calculer le revenu net ou la perte nette.</p> <p>c. Prépare un bilan, un compte des résultats et l'état des capitaux propres pour une entreprise de marchandisage.</p> <p>d. Examine et discute de qui lit les états financiers et de leurs raisons pour ce faire.</p> <p>e. Prépare les entrées du journal pour la régularisation et les entrées de clôture pour la fin de la période comptable dans le journal général ou journal synoptique ou combiné.</p> <p>f. Reporte les régularisations et les entrées de clôture en les transférant des journaux au grand livre général pour la clôture des comptes temporaires et prépare les livres d'entreprises pour la prochaine période comptable.</p> <p>g. Prépare une balance après clôture pour vérifier l'égalité du grand livre général à la fin du cycle comptable dans une entreprise de marchandisage.</p>	

Module 20 : Introduction à la comptabilité de gestion (principal)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 19
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Mener une enquête sur les aspects non monétaires de la comptabilité de gestion.	<p>a. Analyse et décrit les caractéristiques de la comptabilité de gestion.</p> <p>b. Distingue entre la comptabilité de gestion et la comptabilité financière.</p> <p>c. Identifie et explique les fonctions de gestion de planification, d'organisation, de budgétisation, de prévisions et de prise de décisions.</p> <p>d. Identifie et évalue une variété de styles de gestion.</p> <p>e. Distingue la différence entre les rôles des gestionnaires tels que gestionnaire contrôleur, gestionnaire des ressources humaines, gestionnaires syndicaux et gestionnaire de l'exploitation.</p>	

	<p>f. Identifie et évalue les compétences nécessaires pour exécuter les tâches qui incombent aux gestionnaires.</p> <p>g. Conçoit un ensemble de questions d'entrevue qui pourraient être utilisées lors d'une entrevue pour un poste de gestionnaire.</p> <p>h. Crée une simulation pour évaluer si une personne est un gestionnaire efficace ou non.</p>
--	--

Module 21 : La comptabilité analytique (principal)		
Durée suggérée : 10 à 12 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 20
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner le calcul, le contrôle et l'établissement de rapports sur les coûts des activités de l'entreprise.	<p>a. Définit la comptabilité analytique et explique son lien à la comptabilité de gestion et à la comptabilité financière.</p> <p>b. Différencie les coûts dans deux catégories (les coûts de production et les autres coûts n'ayant pas trait à la production) à utiliser dans l'analyse de la gestion.</p> <p>c. Classe le coût de la main-d'œuvre directe, du matériel direct et les coûts indirects de production en tant que coûts de production.</p> <p>d. Classe les coûts du marketing et de la vente et les frais administratifs en tant que coûts n'ayant pas trait à la production.</p> <p>e. Discute de l'importance des coûts de la main-d'œuvre pour la comptabilité de gestion.</p> <p>f. Évalue et décrit la façon dont les coûts de renonciation et les coûts irrécupérables deviennent une partie du processus de prise de décisions par la gestion.</p> <p>g. Prépare l'état du coût de fabrication, l'état des coûts des marchandises fabriquées et l'état des résultats pour une entreprise de marchandisage et une entreprise de fabrication et examine ensuite l'objectif de chacun de ces éléments.</p>	

Module 22 : Coûts fixes et variables (principal)		
Durée suggérée : 10 à 12 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 21
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer les facteurs dont un gestionnaire tient compte au moment de prendre des décisions de gestion.	<p>a. Discute de facteurs tels que les prix des produits, le volume des ventes ou de la production, les coûts variables par unité de produit, les coûts totaux fixes et le mélange de produits vendus dont un gestionnaire tient compte au moment de prendre des décisions de gestion.</p> <p>b. Distingue les coûts comme étant fixes ou variables et décrit la façon dont un gestionnaire peut se servir de ces renseignements.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> c. Détermine une analyse de coûts semi-variables à l'aide de la méthode des points extrêmes et de la méthode du graphique en nuage de points. d. Compare un état des résultats détaillant la marge sur coût direct à un état des résultats traditionnel et explique l'effet des changements des niveaux de vente sur la marge sur coût direct et sur le revenu net. e. Crée un état des résultats détaillant la marge sur coût direct. f. Définit le seuil d'équilibre comme étant le moment où le revenu des ventes est égal au total des coûts. g. Calcule le seuil de rentabilité en termes d'unités et de ventes et discute de la façon dont les gestionnaires utiliseraient le seuil d'équilibre. h. Examine la façon dont l'analyse coût-volume-prix (CVP) crée le lien entre les prix des produits, le volume ou le niveau de l'activité, les coûts variables par unité et les coûts totaux fixes. i. Applique les équations de CVP (p. ex. le seuil de rentabilité pour le volume des ventes = les coûts fixes ÷ la marge sur coût direct) afin d'analyser différents scénarios pour déterminer leur application à la formule de la marge sur coûts variables d'un état de résultat. j. Analyse différents scénarios en appliquant les équations de CVP pour déterminer leur application à la formule de la marge sur coûts variables d'un état de résultat. k. Définit les coûts fixes et variables et les termes connexes (p. ex. l'évolution des coûts, la marge sur coût direct de la recette des ventes, la formule de la marge sur coûts variables). l. Calcule et explique l'effet des variations des niveaux de vente sur la marge sur coût direct et sur le revenu net.
--	---

Module 23 : Établissement de budgets pour la planification des bénéfices (principal)		
Durée suggérée : 10 à 12 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 22
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la façon dont les budgets aident à la planification des bénéfices.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit les fonctions, les objectifs, les buts et les avantages d'un budget et du processus d'établissement de budget. b. Distingue le concept de la planification du concept de contrôle au moment de discuter des budgets. c. Identifie et présente les contributions de cinq types de budgets, y compris les ventes, les achats, le coût des produits fabriqués, les frais de la vente et les frais administratifs et la trésorerie au budget général dans le cadre du processus de la planification des bénéfices. d. Organise et construit un état des résultats budgété et un bilan budgété selon les renseignements budgétaires. e. Distingue et décrit les variations (p. ex. le rendement du gestionnaire ou les conditions de production, du marché ou économiques) entre les données 	

	<p>budgétées et les données réelles qui nécessitent une enquête plus approfondie.</p> <p>f. Compare et décrit les différences entre un budget général et un budget flexible à l'aide de questions hypothétiques pour observer les changements du revenu net ou de la perte nette, à l'aide des variations du prix de vente, des couts fixes et des frais administratifs variables.</p>
--	--

Module 24 : Analyse de l'état financier dans la comptabilité de gestion (principal)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 23
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Justifier la façon dont l'analyse de l'état financier aide la direction à prendre des décisions.	<p>a. Examine et décrit l'objectif de l'analyse de l'état financier dans la comptabilité de gestion.</p> <p>b. Examine les renseignements fournis par les états financiers et à qui les états financiers peuvent être utiles.</p> <p>c. Analyse les états financiers et exprime les tendances et les changements à l'aide de bilans comparatifs et des comptes de résultats comparatifs.</p> <p>d. Examine la façon dont un gestionnaire interpréterait les tendances et les changements (p. ex. une légère augmentation ou une légère baisse des ventes nettes d'un mois à l'autre).</p> <p>e. Analyse les états financiers et exprime les points forts et les points faibles d'une entreprise à l'aide de ratios (p. ex. le ratio actuel, le ratio de trésorerie ou de liquidité relative, le ratio de rotation des stocks, le ratio d'emprunts/capitaux propres, le taux de rendement des capitaux propres, la marge bénéficiaire brute et le rendement sur les ventes).</p> <p>f. Examine le rendement des bénéficiaires et l'analyse de l'efficacité et décrit la façon dont ils appuient la prise de décisions de la gestion.</p>	

Module 25A : Paie de base (facultatif)		
Durée suggérée : 1 à 2 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la paie et la façon dont le revenu net est calculé.	<p>a. Reconnaît les composantes y compris la rémunération brute, les retenues et le revenu net d'un chèque de paie.</p> <p>b. Identifie la rémunération brute, les retenues et le revenu net dans un document donné.</p> <p>c. Calcule la rémunération brute, le total des retenues et le revenu net.</p> <p>d. Compare la rémunération brute au revenu net.</p> <p>e. Explore le site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour des renseignements courants sur la fiscalité canadienne.</p>	

Module 25B : Paie avancée (facultatif)		
Durée suggérée : 6 à 10 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 25A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la paie pour une entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> a. Détaille les composantes de la paie, y compris les gains, les retenues obligatoires et volontaires. b. Justifie la raison pour laquelle il faut maintenir des registres détaillés de la paie. c. Identifie les données (p. ex. la rémunération à l'heure, le salaire, le salaire à la pièce, les commissions, les heures supplémentaires, le travail contractuel) typiquement utilisées pour calculer les gains pour le salaire brut. d. Prépare un tableau de retenues sur la paie à l'aide des données financières fournies. e. Calcule le salaire brut, le total des retenues et le revenu net en fonction des gains pour la bonne période de paie. f. Différentie les retenues obligatoires des retenues volontaires pour les employés. g. Reconnaît que les retenues obligatoires sont les frais d'un employeur versés au gouvernement fédéral. h. Calcule les retenues obligatoires du Régime de pensions du Canada, de l'assurance-emploi et de l'impôt fédéral sur le revenu et les retenues volontaires à l'aide de la rémunération imposable en fonction des pourcentages établis par le gouvernement. i. Discute des responsabilités des employeurs concernant la dispersion des retenues volontaires aux organismes appropriés (p. ex. don aux œuvres de bienfaisance). j. Explique les obligations légales des employeurs quant au versement des impôts sur le revenu prélevé des employés. k. Tient un journal et reporte les opérations de paie pour mettre à jour les comptes du grand livre général. l. Discute de l'importance de renseignements exacts sur la paie pour la préparation des résumés de fin d'année (p. ex. les feuillets T4 et les feuillets T4-A). m. Analyse l'importance de remplir un Relevé d'emploi pour un employeur, avec les codes appropriés, pour les employés dans des situations où l'emploi prend fin, ou l'employé quitte son emploi en raison d'une grossesse, d'un congé d'adoption, d'une blessure, d'une maladie, d'une mise en disponibilité, ou d'un licenciement. n. Génère une feuille de paie pour une simulation d'entreprise, avec ou sans logiciel de comptabilité. 	

Module 26 : Fiscalité et impôts des entreprises (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : 25B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer la fiscalité et l'impôt des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> a. Explique les obligations légales des employeurs quant au versement des impôts sur le revenu prélevés des employés. b. Catégorise les impôts (p. ex. l'impôt foncier, l'impôt des entreprises) payés afin de gérer une entreprise. c. Discute de l'importance de la collecte de la taxe de vente provinciale à partir des achats des consommateurs pour être versée (payée) au gouvernement provincial. d. Examine l'importance de la taxe sur les produits et services (TPS) perçue et versée au gouvernement fédéral. e. Prépare des écritures de journal qui comprennent divers types d'impôt et de taxes. f. Analyse l'objectif des taxes et des impôts municipaux, provinciaux et fédéraux. 	

Module 27A : Activités bancaires des entreprises (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les opérations bancaires pour les affaires.	<ul style="list-style-type: none"> a. Identifie les services bancaires conçus pour les entreprises. b. Identifie les termes couramment utilisés tels que frais de service et taux d'intérêt au sein de l'industrie des services financiers. c. Analyse les services et les logiciels bancaires conçus pour répondre à des besoins précis des entreprises (p. ex. les petites entreprises, les entreprises en ligne). d. Examine la fraude bancaire et ses répercussions sur les entreprises. e. Analyse l'incidence des services bancaires en ligne sur les entreprises. f. Distingue entre une banque à charte, une caisse populaire, une société de fiducie et d'autres services financiers dans la communauté. 	

Module 27B : Activités bancaires pour les contrôles des entreprises (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 3 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 5
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser l'importance du contrôle de caisse dans une entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> a. Reconnaît l'objectif du rapprochement bancaire en tant que méthode de contrôle de caisse. b. Prépare un rapprochement bancaire et met à jour les registres comptables (journaux, talons de chèque) après le rapprochement. c. Compare un rapprochement des comptes d'une entreprise à une situation personnelle. d. Identifie le besoin d'un ensemble de procédures internes de contrôle de caisse pour une entreprise à titre de protection contre le vol, le gaspillage et afin de garantir l'exactitude des données. e. Examine et exprime ses propres croyances, valeurs et attitudes au moment de gérer des situations éthiques et contraires à l'éthique liées à la caisse et aux pratiques commerciales. f. Discute de comment la fréquence des transactions en comptant nécessite qu'un journal de reçus de caisse, un journal des paiements au comptant ou un journal synoptique ou combiné soit utilisé à titre de registres d'écritures d'origine. 	

Module 28 : Petite caisse		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner le but d'avoir un fonds de petite caisse.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit le compte de petite caisse et reconnaît les avantages d'un tel compte. b. Justifie les pratiques d'établissement et du renflouement d'un fonds de petite caisse. c. Exécute une transaction dans laquelle la petite caisse est utilisée à titre de paiement. d. Discute de la façon dont un système de petite caisse peut être adapté à différentes organisations et entreprises. e. Résume et explique les bonnes procédures de contrôle de caisse dans des situations personnelles, dans la communauté et dans une entreprise. 	

Module 29A : Applications technologiques pour une entreprise de services (facultatif)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Module 10
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Explique les différents types de logiciels de comptabilité et leurs objectifs. b. Explore l'utilisation des ordinateurs et des logiciels de comptabilité dans la comptabilité des entreprises. c. Identifie les questions principales dont il faut tenir compte au moment de traiter des droits d'auteur des logiciels et des licences d'utilisation sur site. d. Examine l'importance de limiter l'accès aux données en utilisant un mot de passe ou un système de sécurité. e. Propose des solutions aux problèmes de comptabilité lorsqu'un logiciel de comptabilité a été utilisé. f. Examine le cycle comptable d'une entreprise de services reliant les activités manuelles à celles qui peuvent être effectuées à l'aide d'un logiciel de comptabilité. g. Mène une enquête sur l'utilisation des logiciels de comptabilité par les entreprises dans la communauté. h. Effectue un cycle comptable pour une entreprise de services ou de marchandisage à l'aide d'un logiciel de comptabilité. 	

Module 29B : Applications technologiques pour une entreprise de marchandisages (facultatif)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 18
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la technologie en tant qu'outil pour aider au processus de la comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Explique les différents types de logiciels de comptabilité et leurs objectifs. b. Explore l'utilisation des ordinateurs et des logiciels de comptabilité dans la comptabilité des entreprises. c. Identifie les questions principales dont il faut tenir compte au moment de traiter des droits d'auteur des logiciels et des licences d'utilisation sur site. d. Examine l'importance de limiter l'accès aux données en utilisant un mot de passe ou un système de sécurité. e. Propose des solutions aux problèmes de comptabilité lorsqu'un logiciel de comptabilité a été utilisé. f. Examine le cycle comptable d'une entreprise de marchandisages reliant les activités manuelles à celles qui peuvent être effectuées à l'aide d'un logiciel de comptabilité. g. Mène une enquête sur l'utilisation des logiciels de comptabilité par les entreprises dans la communauté. h. Effectue un cycle comptable pour une entreprise de services ou de marchandisage à l'aide d'un logiciel de comptabilité. 	

Module 29C : Technologie comptable (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 29A ou 29B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner l'effet de la technologie sur la comptabilité.	<ul style="list-style-type: none"> a. Discute des avantages et des limites des logiciels et des applications de la comptabilité. b. Met en œuvre les étapes individuelles du cycle comptable d'une entreprise à l'aide d'un logiciel de comptabilité. c. Crée une simulation de plan d'affaires et utilise la technologie pour générer les opérations financières d'une entreprise en suivant le cycle comptable. d. Recherche la monnaie numérique et discute de son incidence sur les entreprises. e. Génère une liste d'éléments à prendre en considération (p. ex. la sécurité des données, l'abordabilité, les mises à jour, les formulaires requis) au moment de mettre en œuvre la technologie comptable dans une entreprise. f. Défend la nécessité de systèmes de sécurité, de la protection des données et de sauvegarde pour les registres comptables. g. Examine l'incidence de la technologie (p. ex. l'accessibilité, les marchés mondiaux, les entreprises électroniques, le travail à domicile) sur les affaires. 	

Module 30 : Types d'entreprises et options de propriété (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Débutant	Prérequis : Aucun
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les différents types d'entreprises et les options de propriété.	<ul style="list-style-type: none"> a. Identifie différentes formes de propriété d'entreprise y compris la propriété par une seule personne, la société de personnes et la société d'affaires, y compris les coopératives. b. Résume les composantes d'une entreprise individuelle, d'une société de personnes ou d'une constitution en société. c. Énumère différents types d'entreprises, tels que les entreprises de marchandisage, de production, de services et de commerce électronique. d. Fait la distinction entre les entreprises individuelles, les sociétés de personnes et les sociétés d'affaires dans la communauté locale. e. Mène une enquête sur les entreprises qui se trouvent dans la province de la Saskatchewan, au Canada et dans le monde. f. Explore la question captivante suivante : De quelle façon une société d'affaires ressemble-t-elle à une structure de gouvernement démocratique (p. ex. le gouvernement provincial, le conseil municipal, les conseils de bande des Premières Nations)? 	

	<p>g. Discute des contributions des différentes organisations ou entreprises (p. ex. les coopératives, les sociétés d'État, les conseils de bande des Premières Nations et les communautés métisses) à la Saskatchewan.</p> <p>h. Recherche l'influence des styles de vie et des visions du monde des peuples des Premières Nations sur les décisions liées à l'organisation des affaires (p. ex. l'avantage de la communauté comparé à l'avantage de l'individu).</p> <p>i. Fait une recherche sur les structures de propriété qui sont permises sur les terres des Premières Nations en ce qui concerne les implications de la <i>Loi sur les Indiens</i> (p. ex. Une bande des Premières Nations n'est pas une société d'affaires).</p> <p>j. Présente les caractéristiques et le processus de la formation de sociétés de personnes et/ou de sociétés d'affaires.</p> <p>k. Génère une entente de partenariat simple (p. ex. un partenariat doit toujours être égal à 100 pour cent, mais ne doit pas nécessairement être 50/50) liée à un exemple dans un domaine d'intérêts.</p> <p>l. Crée de simples statuts de constitution pour une société d'affaires liée sur un domaine d'intérêt.</p> <p>m. Construit et explique une solution de propriété d'entreprise (propriété unique, société de personnes, société d'affaires) en s'appuyant sur des scénarios donnés.</p>
--	---

Module 31A : Analyse des actifs (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 19
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser l'utilisation des états financiers au moment de prendre des décisions opérationnelles liées aux mauvaises créances.	<p>a. Génère une liste de ceux qui ont besoin d'accéder aux états financiers (p. ex. les agences d'assurance, l'Agence du revenu du Canada, les établissements financiers) et discuter du but de donner l'accès.</p> <p>b. Définit les mauvaises créances et la dépréciation telle qu'elle est utilisée dans les états financiers.</p> <p>c. Discute de la façon dont les mauvaises créances, la dépréciation et les évaluations des stocks aident à s'assurer que les actifs sont représentés de la façon la plus exacte possible sur les états financiers.</p> <p>d. Explore les questions captivantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui est intéressé par les calculs exacts des actifs? • Est-ce pratique de viser à ne jamais avoir de mauvaise créance dans toutes les situations? • Quelle est l'incidence de l'Agence du revenu du Canada sur le montant de mauvaises créances qu'une entreprise peut revendiquer? <p>e. Évalue l'incidence des PCGR (p. ex. le cout d'acquisition, la bonne information, le rattachement des charges aux produits, la permanence des méthodes) sur ce qui est signalé sur les états financiers.</p>	

Module 31B : Mauvaises créances (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 31A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les dépenses des mauvaises créances à l'aide de la méthode d'imputation par provision.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit la radiation à l'aide de la méthode d'imputation par provision et de la radiation directe. b. Différencie une radiation d'une radiation directe. c. Explique l'objectif de la méthode d'imputation par provision pour consigner les pertes sur créance irrécouvrable. d. Calcule le montant de la mauvaise créance estimée pour une entreprise et prépare des écritures de régularisation à l'aide des méthodes du classement chronologique et du pourcentage des ventes nettes. e. Effectue les écritures pour radier un compte client irrécouvrable, au moyen de la méthode de la radiation d'un compte d'imputation par provision. f. Rend compte du recouvrement d'un compte débiteur qui a été radié. 	

Module 31C : Dépréciation (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 7 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 31B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la dépréciation des actifs immobilisés au moyen des journaux et des dossiers des actifs immobilisés.	<ul style="list-style-type: none"> a. Décrit la fonction de la dépréciation relative aux écritures de journal. b. Identifie les concepts, les principes et les pratiques de comptabilité (p. ex. le coût d'acquisition, le rattachement des charges aux produits, l'obsolescence, la valeur de récupération, la valeur comptable) liés aux actifs immobilisés. c. Définit les actifs immobilisés et décrit la façon de calculer le montant de la dépréciation. d. Analyse les effets de la comptabilité de la dépréciation sur les actifs immobilisés. e. Calcule le montant des dépenses estimées de la dépréciation et prépare des écritures de journaux à l'aide de la méthode d'amortissement linéaire pour les années complètes et partielles. f. Explore et distingue les méthodes telles que le solde régressif, l'amortissement proportionnel à l'ordre numérique inversé des années, la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation et la déduction pour amortissement pour calculer la dépréciation. g. Prépare les écritures de journaux pour disposer des actifs immobilisés qui ont un compte d'amortissement accumulé, tout en calculant pour chaque situation la prise des dispositions pour un gain, une perte et la valeur comptable. 	

	h. Calcule et consigne la dépréciation des actifs immobilisés dans un journal et dans des dossiers des actifs immobilisés.
--	--

Module 31D : Évaluation des stocks (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 19
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner différentes méthodes d'évaluation des stocks.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit les termes liés à l'évaluation des stocks, tels que registre de stock, livre de stocks, dernier entré – dernier sorti (DEDS) et premier entré - premier sorti (PEPS). b. Différencie l'inventaire périodique et l'inventaire permanent et explique les conditions dans lesquelles chaque type d'inventaire peut être avantageux. c. Identifie les comptes touchés par les stocks commerciaux, et utilisés pour calculer le cout des marchandises vendues. d. Examine les marchandises comprises dans la comptabilisation de l'inventaire (p. ex. la marchandise en transit, la marchandise en consignation). e. Décrit et calcule trois méthodes d'évaluation de l'inventaire des marchandises, y compris la méthode du premier entré – premier sorti (PEPS), du dernier entré – dernier sorti (DEDS) et de la moyenne pondérée. f. Distingue entre trois méthodes (la méthode du premier entré – premier sorti [PEPS], du dernier entré – dernier sorti [DEDS] et de la moyenne pondérée) pour l'évaluation de l'inventaire au moment de signaler le revenu net et le total de l'actif. g. Examine les effets des prix du marché en augmentation et en baisse sur les valeurs de l'inventaire. 	

Module 32 : Billets à ordre (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 31B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Analyser et consigner les écritures liées aux billets à ordre.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit les termes et les concepts de la comptabilité, tels que billet payable, billet recevable, souscripteur d'un billet, bénéficiaire, principal, taux d'intérêt, date d'échéance, période, valeur à l'échéance, revenu en intérêts, frais d'intérêts et billet refusé liés aux billets à ordre. b. Consigne l'acceptation d'un billet en tant que billet recevable ou payable. c. Calcule la date d'échéance des billets à ordre. d. Calcule l'intérêt ou les frais des billets à ordre. e. Rend compte de la collecte ou du paiement des billets à ordre. f. Rend compte d'un billet à ordre refusé recevable. 	

Module 33 : Produit constaté par régularisation (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 32
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les écritures liées au produit constaté par régularisation et reporté ainsi que les charges constatées et reportées.	<ul style="list-style-type: none"> a. Définit les termes et les concepts liés aux produits/charges constatés tels que les charges abonnées, le report, l'écriture de contrepassation, les charges constatées par régularisation, intérêts courus, les dépenses, le revenu reporté et les charges reportées. b. Calcule l'intérêt couru gagné sur un billet recevable au cours de la période comptable et consigne l'écriture de régularisation pour le revenu d'intérêts courus. c. Consigne les écritures pour le produit constaté par régularisation y compris l'écriture de contrepassation et le reçu de paiement sur un billet recevable avec les intérêts courus. d. Calcule les charges d'intérêts dues sur un billet payable pour la période comptable et consigne l'écriture de régularisation pour les charges constatées par régularisation. e. Consigne les écritures pour les charges constatées par régularisation y compris l'écriture de contrepassation et le paiement sur un billet payable avec les intérêts courus. f. Consigne une écriture pour recevoir une encaisse sur un revenu reporté. g. Calcule les montants et consigne l'écriture pour le revenu reporté au moment où il est acquis. h. Consigne une écriture pour verser une encaisse sur une charge reportée. i. Calcule le montant et consigne l'écriture pour une charge reportée au moment où elle est encourue. 	

Module 34A : Comptabilité pour l'agriculture : L'importance de la tenue des registres (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 8 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 18
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Évaluer l'importance d'une bonne tenue de registres dans le secteur agricole.	<ul style="list-style-type: none"> a. Explique la raison pour laquelle les registres de l'exploitation agricole sont nécessaires. b. Examine les conséquences possibles d'une tenue de registres qui manque d'exactitude. c. Examine les formes de la tenue des registres qui répondent aux besoins spécifiques du secteur agricole. d. Génère une liste des entités qui auraient besoin d'accéder aux registres de l'exploitation agricole (p. ex. les agences d'assurance, la Commission canadienne du blé, l'Agence des douanes et du Revenu du Canada, les établissements financiers) et discute les objectifs de donner l'accès (p. ex. le 	

	<p>financement, les déclarations de revenus, les programmes agricoles, l'assurance-récolte).</p> <p>e. Discute du rôle des agences d'assurance dans la protection de différents investissements agricoles (p. ex. les récoltes, le cheptel vif).</p> <p>f. Mène une enquête sur les organismes ou les organisations (p. ex. la Saskatchewan Economic Development Corporation, Financement agricole Canada, la Loi sur le crédit aux groupements agricoles) et les soutiens financiers disponibles pour le crédit agricole et la raison pour laquelle les registres d'exploitation agricole sont nécessaires.</p> <p>g. Examine les programmes disponibles par l'entremise des organismes ou des organisations, tel qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui appuient des groupes précis (p. ex. les fermes avec une valeur nette moins élevée, les Premières Nations, les sociétés d'affaires) travaillant dans le secteur agricole en Saskatchewan.</p> <p>h. Examine la façon dont les registres de l'exploitation agricole sont utilisés pour prendre des décisions concernant l'exploitation (p. ex. ce qu'il faut cultiver et à quel moment, la diversification) et la gestion financière (p. ex. le remplacement des immobilisations, les lois fiscales, les outils de planification successorale, les programmes du gouvernement, les demandes de prêt).</p> <p>i. Compose un ensemble de lignes directrices pour des décisions comptables éthiques et équitables pour l'usage agricole.</p> <p>j. Examine les questions captivantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi tenir des registres? • Qui devrait avoir accès aux registres?
--	---

Module 34B : Entreprises agricoles (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 34A
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner la propriété des entreprises dans le secteur agricole.	<p>a. Reconnaît les formes de propriété d'entreprise (p. ex. la propriété par une seule personne, la société d'affaires, la franchise, la société de personnes, le modèle coopératif) et discute leur application à des contextes agricoles.</p> <p>b. Discute des avantages de différentes formes de propriété d'entreprise (p. ex. la propriété par une seule personne, la société d'affaires, la franchise, la société de personnes, le modèle coopératif) appliqués dans le contexte de l'agriculture.</p> <p>c. Distingue entre le système de comptabilité de caisse et le système de comptabilité d'exercice utilisés dans le contexte de l'agriculture.</p>	

Module 34C : Procédures de la comptabilité pour le domaine de l'agriculture (facultatif)		
Durée suggérée : 5 à 10 heures	Niveau : Avancé	Préalable : Module 34B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Explorer les pratiques comptables pour les entreprises agricoles.	<ul style="list-style-type: none"> a. Examine les principes du contrôle de caisse et donne des exemples de la façon dont ces principes peuvent être utilisés dans un contexte agricole. b. Distingue et trie les renseignements financiers agricoles (p. ex. le véhicule, le carburant, l'électricité, les provisions, l'impôt foncier, les frais de vétérinaire) dans des catégories entreprise et personnelle en préparation pour les écritures des journaux. c. Catégorise les dépenses d'une entreprise agricole (p. ex. l'achat de semences, les primes d'assurance, le pourcentage des factures de services publics, les réparations et l'entretien, les aliments pour animaux) et le revenu d'une entreprise agricole (p. ex. la vente des récoltes, les remboursements, les produits d'élevage). d. Distingue un journal synoptique/combiné dans un contexte agricole d'un journal synoptique/combiné créé dans un contexte général d'entreprise, et décrit les similitudes et les différences entre ces deux journaux servant à l'écriture originale. e. Reconnaît les méthodes comptables de caisse et de comptabilité d'exercice et décrit les circonstances dans lesquelles chacune peut être utilisée. f. Analyse la façon dont les opérations telles que la rentrée de fonds, la sortie de fonds et les logiciels de comptabilité sont consignées pour tenir des registres exacts de l'entreprise agricole. g. Conçoit et présente les titres des colonnes pour les opérations données de la rentrée de fonds et de la sortie de fonds dans les journaux synoptiques ou combinés. h. Analyse et consigne les opérations liées à un contexte agricole dans des journaux synoptiques/combinés de la rentrée de fonds et de la sortie de fonds. i. Solde et reporte les totaux des colonnes des journaux synoptiques/combinés remplis dans les comptes du grand livre général et du grand livre auxiliaire. j. Prépare un état de caisse du revenu et des dépenses agricoles (p. ex. un état des résultats), un état des capitaux propres (p. ex. un bilan), et un état des produits constatés par régularisation des comptes à partir du grand livre et des journaux synoptiques/combinés. k. Analyse les scénarios (p. ex. une augmentation des frais d'engrais ou de carburant, une baisse du prix du bétail) à l'aide des registres d'exploitation agricole et justifie les mesures à prendre l'année suivante en s'appuyant sur ces registres. 	

Module 35 : Journaux et états financiers d'une société de personnes (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 17
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Créer des écritures de journal et des états financiers pour une société de personnes.	<ul style="list-style-type: none"> a. Calcule et prépare des écritures de journal dans le cadre d'une société de personnes. b. Prépare des états financiers dans le cadre d'une société de personnes. c. Compare les journaux et les états financiers pour une entreprise individuelle et dans le cadre d'une société de personnes. d. Discute des répercussions comptables de la dissolution d'une société de personnes et de la liquidation des actifs. 	

Module 36 : Les journaux et les états financiers de la comptabilité ministérielle (facultatif)		
Durée suggérée : 4 à 6 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 17
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les écritures de journal et les états financiers d'une société d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> a. Calcule et prépare des écritures de journal pour une société d'affaires. b. Prépare des états financiers pour une société d'affaires. c. Distingue entre les entrées des journaux et les états financiers pour une société d'affaires, une entreprise individuelle et une société de personnes. 	

Module 37 : Projet d'entreprise de marchandisage (facultatif)		
Durée suggérée : 7 à 10 heures	Niveau : Intermédiaire	Prérequis : Module 19
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Examiner les pratiques comptables au moyen d'une simulation de projet liée à une entreprise de marchandisage.	<ul style="list-style-type: none"> a. Organise et planifie un système comptable qui pourrait être mis en œuvre avec un ensemble donné d'exemples numériques de la vie réelle, tels qu'une facture de téléphone, des factures de services publics, un permis d'exploitation, ou le loyer. b. Exécute les tâches financières nécessaires pour mettre en œuvre un système comptable choisi. c. Examine la question captivante suivante : Quelle est la différence entre les comptes d'une entreprise de marchandisage et ceux d'une entreprise de services? d. Analyse le cycle comptable pour une entreprise de marchandisage. 	

Module 38 : Projet de comptabilité pour les entreprises (facultatif)		
Durée suggérée : 9 à 12 heures	Niveau : Avancé	Prérequis : Module 24
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Participer à une simulation ou à un projet de comptabilité lié à la propriété ou à l'exploitation d'une entreprise.	<p>a. Crée une proposition commerciale pour une entreprise (p. ex. une entreprise en ligne, une petite entreprise, une entreprise électronique) dans un domaine d'intérêt (p. ex. un service de livraison, une société d'investissements, un magasin de chaussures, une équipe de sports).</p> <p>b. Aborde les questions captivantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'incidence des lois sur les droits d'auteur sur les décisions opérationnelles? • Quels défis les magasins en ligne posent-ils à l'éthique personnelle? <p>c. Justifie ses décisions opérationnelles (p. ex. la livraison directe et la sous-traitance) en fonction de son éthique personnelle et commerciale (p. ex. une entreprise durable, le travail des enfants, les produits de beauté et les essais sur les animaux, l'empreinte économique, les perspectives des Premières Nations et des Métis, et leurs terres).</p> <p>d. Analyse les points forts, les points faibles, les possibilités et les menaces d'un point de vue de gestionnaire, avec divers scénarios d'entreprises donnés.</p> <p>e. Mène une enquête sur l'incidence des affaires sur l'économie locale et à l'échelle mondiale.</p>	

Module 80A, B : Préparation pour le stage pratique (facultatif)		
Durée suggérée : 3 à 5 heures	Niveau : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Aucun
Remarque : Le module du stage pratique sert à préparer les élèves à l'emploi grâce à l'acquisition de compétences particulières dans un milieu de travail. Le nombre de possibilités de stage pratique est égal au nombre de cours disponibles dans le domaine du programme d'études aux niveaux 20 et 30.		
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Se préparer pour le stage pratique.	<p>a. Explique les rôles et responsabilités de chaque partenaire (p. ex. l'élève, le parent, l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, l'employeur) qui participe au stage pratique.</p> <p>b. Effectue des recherches sur l'organisation ou l'entreprise pour se familiariser avec son fonctionnement.</p> <p>c. En collaboration avec tous les partenaires, élabore des objectifs personnels et d'apprentissage pour le stage pratique.</p> <p>d. Élabore un guide procédural pour le stage pratique qui comprend des points tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le transport vers le stage pratique et le retour; • les heures de travail; 	

	<ul style="list-style-type: none"> • les lignes directrices concernant l'absence et les retards; • le code vestimentaire; • la description de travail; • le règlement des conflits. <p>e. Compile une trousse de renseignements sur l'employeur qui comprend des documents nécessaires pour le stage pratique (p. ex. des documents personnels de carrière tels qu'un curriculum vitae ou un portfolio, des formulaires d'autorisation, des journaux, des formulaires d'autoévaluation et d'évaluation de l'employeur).</p> <p>f. Effectue un remue-méninge pour établir une liste de questions à poser à l'employeur avant le début du stage pratique; celles-ci peuvent comprendre les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est mon horaire de travail? • Qui est mon superviseur? • Que devrais-je porter? • Quand recevrai-je une formation en matière de sécurité? • Quels sont les dangers potentiels auxquels je risque de faire face au cours du stage pratique? • Où puis-je trouver les extincteurs d'incendie, les trousseaux de premiers soins et l'aide en cas d'urgence? • Quel type d'équipement de sécurité suis-je censé porter? Est-il fourni? • Que devrais-je faire si je suis blessé ou si j'ai un accident sur le lieu de travail? • Comment puis-je contacter mon comité de santé et de sécurité au travail ou mon représentant? • Y a-t-il des procédures de santé et de sécurité à suivre? • Qui est le responsable des premiers soins? • Où les avis de sécurité sont-ils affichés? • Que devrais-je faire en cas d'incendie ou d'urgence? <p>g. Établit une liste de questions que l'employeur ou le responsable du stage pratique est susceptible de poser dans une situation d'entrevue, ainsi que des réponses à ces questions.</p> <p>h. Participe à une entrevue avec l'employeur avant le début du stage pratique.</p> <p>i. Réfléchit à son rendement au cours de l'entrevue.</p>
<p>Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre des stages pratiques dans les écoles, veuillez consulter les lignes directrices relatives aux stages pour les arts pratiques et appliqués inclus dans le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.</p>	

Module 81A, B : Placement de stage pratique (facultatif)		
Durée suggérée : 25 à 50 heures	Niveau : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Module 80
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Vivre une expérience de stage pratique.	<p>a. Applique les compétences et capacités pertinentes au cours de l'expérience de stage pratique.</p> <p>b. Documente son expérience à l'aide d'outils électroniques ou autres (p. ex. les blogues vidéos, les blogues, les livres de bord, les journaux de réflexion) pour résumer et réfléchir à des points tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les heures de travail, y compris les pauses : • les responsabilités et les tâches exécutées; • les interactions avec l'employeur, le personnel, les clients et autres; • la « raison d'être » de l'entreprise ou de l'organisation; • les compétences développées et démontrées au cours du stage pratique qui améliorent son employabilité. <p>c. Documente les connaissances et la maîtrise des normes d'emploi, de la sécurité, de l'éthique du milieu de travail, des droits et des responsabilités, de la santé et de la sécurité au travail, et le réseautage observé au cours du placement professionnel.</p>	
<p>Remarque : Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en œuvre des stages pratiques dans les écoles, veuillez consulter les lignes directrices relatives aux stages pour les arts pratiques et appliqués inclus dans le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.</p>		

Module 82A, B : Suivi du stage pratique (facultatif)		
Durée suggérée : 2 à 4 heures	Niveau : Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Module 81A, B
Résultat d'apprentissage	Indicateurs	
Relier son expérience de stage pratique à ses objectifs personnels et de carrière.	<p>a. Montre ses aptitudes et ses capacités démontrées au cours du stage pratique à l'aide d'artéfacts, de preuves du développement des compétences et de réflexions personnelles sur des aspects de l'expérience du stage pratique tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les heures travaillées; • les responsabilités et les tâches exécutées; • l'importance de l'attitude envers le travail et la prise de responsabilité pour ce qui doit être fait; • des détails concernant le salaire de départ, les échelles salariales et le potentiel de gains; • les droits et les responsabilités des travailleurs et le rôle du syndicat, le cas échéant; • la structure de la propriété (p. ex. une société d'affaires, une franchise, une entreprise individuelle à propriétaire unique, une société de personnes); • les possibilités d'avancement dans le lieu de travail et ailleurs dans l'industrie. <p>b. Réfléchit à l'atteinte des objectifs personnels et d'apprentissage.</p> <p>c. Met à jour les artéfacts de carrière (p. ex. un curriculum vitae ou un portfolio) à la suite du stage pratique.</p> <p>d. Prépare une lettre, une note, une carte ou une autre communication pour l'employeur du stage pratique à titre d'appréciation.</p> <p>e. Développe et/ou réexamine les objectifs personnels et de carrière en fonction de l'expérience de stage pratique.</p>	

Module 99A, B, C : Études approfondies (facultatif)		
Durée suggérée : 10-25 heures	Niveau : Débutant/Intermédiaire/Avancé	Prérequis : Aucun
<p>Remarque : Le module d'études approfondies ne peut être utilisé qu'une seule fois pour chaque cours de 100 heures.</p> <p>Aperçu du module : L'évolution des besoins de la société et des besoins personnels, les progrès de la technologie, et les exigences de régler les problèmes actuels nécessitent un programme d'études souple qui puisse accueillir de nouveaux moyens de soutenir l'apprentissage à l'avenir. Le module d'études approfondies est conçu pour donner aux écoles et aux enseignants l'occasion de répondre aux exigences actuelles et futures qui ne sont pas prévues dans les modules actuels du programme d'études des arts pratiques et appliqués.</p> <p>Cette souplesse permet à une école ou un enseignant de concevoir un nouveau module par crédit pour compléter ou approfondir l'étude des modules principaux et des modules facultatifs pour répondre aux besoins particuliers des élèves ou de la communauté. Le module d'études approfondies est conçu pour approfondir le contenu des cours purs et proposer des modules de cours combinés au-delà de la portée de la gamme disponible de modules des APA, que ce soit en termes de profondeur ou d'étendue. La liste des possibilités de sujets d'études ou de projets pour l'approche du module d'études approfondies est aussi variée que l'imagination de ceux qui utilisent le module. Les lignes directrices du module d'études approfondies devraient être utilisées pour renforcer les connaissances, les compétences et les processus préconisés dans le programme d'études des APA.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lignes directrices pour le module d'études approfondies, veuillez consulter le document intitulé <i>Arts pratiques et appliqués : Document d'orientation</i>.</p>		

Mesure et évaluation de l'apprentissage de l'élève

La mesure et l'évaluation sont des activités continues qui sont planifiées en fonction des résultats d'apprentissage du programme d'études, ou dérivées de ceux-ci, et qui cadrent avec les stratégies d'enseignement. La portée et la profondeur de chaque résultat d'apprentissage, telles que définies par les indicateurs de réalisation, renseignent l'enseignant sur les habiletés, les processus et les connaissances qui méritent d'être mesurés.

La mesure est le processus continu de collecte d'information visant à mettre en évidence les apprentissages et les besoins des élèves.

L'évaluation est le processus ultime d'interprétation de l'information recueillie par des mécanismes de mesure utiles et appropriés, dans le but de prendre des décisions ou de rendre des jugements, souvent au moment de l'établissement des bulletins.

Pour être efficaces et authentiques, la mesure et l'évaluation passent par :

- la conception de tâches à réaliser qui s'alignent sur les résultats d'apprentissage du programme d'études;
- la participation des élèves à la détermination des moyens par lesquels ils pourront faire la preuve de leurs apprentissages;
- la planification des trois phases du processus de mesure et d'évaluation indiquées ci-après.

Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs • appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise • révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> • autoévaluation • informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage • critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels • adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage • jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage • transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils ou divisions scolaires <p>* Cette évaluation peut être normative, c'est-à-dire basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres.</p>

Il existe une relation étroite entre les résultats d'apprentissage, les approches pédagogiques, les activités d'apprentissage et l'évaluation. Les évaluations doivent refléter les processus cognitifs et le ou les niveaux de connaissance indiqués par le résultat d'apprentissage. Une évaluation authentique collectera uniquement les données au niveau pour lequel elle a été conçue.

Lexique

Le cout des marchandises vendues – les couts associés à toutes les marchandises vendues pendant une période fiscale. Le calcul comprend : le solde initial de la marchandise + les achats – les escomptes sur achats – les retours et les rabais sur achats = le cout total de la marchandise disponible à la vente – le stock final de la marchandise.

Les écritures de clôture – les écritures virant tous les soldes de comptes temporaires au compte capital du propriétaire. Il y a quatre écritures de clôture (p. ex. les comptes des dépenses au sommaire des revenus, les comptes des revenus au sommaire des revenus, le sommaire des revenus aux bénéfices non répartis, les bénéfices non répartis aux capitaux propres).

L'équation de cout des produits vendus – le cout des marchandises existantes au début de la période (stock du début) + les couts nets des achats au cours de la période = nouveau stock.

La formule pour les billets à ordre – l'intérêt ou la charge x le taux annuel x le temps, le temps figurant parfois comme une fraction /365 jours ou /360 jours.

L'inventaire périodique – également connu sous le nom d'inventaire physique où les articles sont comptés à certains moments.

L'inventaire permanent – un suivi continu de l'inventaire selon les événements commerciaux.

Le journal combiné – comprend plusieurs colonnes.

Le manuel de comptabilité – différentes parties du manuel de comptabilité fournissent un aperçu des règles et des principes comptables acceptés.

- Partie I, Normes internationales d'information financière [IFRS]
- Partie II, Normes comptables pour les entreprises à capital fermé [ASPE]
- Partie III, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif [OSBL]
- Partie IV, Normes comptables pour les régimes de retraite
- Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public [MCSP]

Les périodes de paie – prévues chaque jour, toutes les semaines, toutes les deux semaines, deux fois par mois ou chaque mois.

Le revenu net – la rémunération brute moins le total des retenues.

Le système comptable – un processus planifié conçu pour compiler les données financières et résumer les résultats dans des registres comptables et des rapports.

Le total des retenues – les retenues obligatoires et les retenues volontaires.

Références

- Brophy, J. et Alleman, J. (1991). A caveat: Curriculum integration isn't always a good idea. *Educational Leadership*, 49, 66.
- Ermine, W. (2006). The space between two knowledge systems. In an article by Dawn Ford retrieved January 20, 2010 from <http://www.expressnews.ualberta.ca/article.cfm?id=7393>.
- Kuhlthau, C. C., Maniotes, L.K., et Caspari, A.K. (2007). *Guided inquiry: A framework for learning through school libraries in 21st century schools*. Westport, CT: Libraries Unlimited.
- Mills, H. et Donnelly, A. (2001). *From the ground up: Creating a culture of inquiry*. Portsmouth, NH: Heinemann Educational Books, Ltd.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Renewed objectives for the common essential learnings of critical and creative thinking (CCT) and personal and social development (PSD)*. Regina SK: Saskatchewan Ministry of Education.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2008). *Understanding the common essential learnings: A handbook for teachers (1988, pages 42-49)*. Regina SK: Saskatchewan Ministry of Education.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2011). *Core curriculum: Principles, time allocations, and credit policy*. Regina, SK: Government of Saskatchewan.
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2018). *Inspirer la réussite : Cadre stratégique des Premières Nations et des Métis de la prématernelle à la 12e année*. Regina, SK: Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.
- Smith, M. (2001). Relevant curricula and school knowledge: New horizons. In K.P. Binda & S. Calliou (Eds.), *Aboriginal education in Canada: A study in decolonization* (pp. 77-88). Mississauga, ON: Canadian Educators' Press.
- Wiggins, G. et McTighe, J. (2005). *Understanding by design* (2nd ed.). Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.